

LES EVOLUTIONS ECONOMIQUES DANS LA LOIRE

Sommaire

Economie ligérienne	3
Industrie	7
Construction	10
Commerce	13
Services	16
Artisanat	19
Commerce international	22
L'agriculture à l'heure des choix	24

Le partenariat

En 1998, Emplois Loire Observatoire et epures, l'agence d'urbanisme des territoires ligériens, ont souhaité mettre en commun leurs compétences au profit d'un dispositif partenarial d'observation économique, au service du territoire et de ses acteurs. Le partenariat s'est très vite étoffé pour rassembler toutes les structures locales qui réalisent de l'observation économique : d'abord la CCI Lyon Métropole Saint-Etienne Roanne puis, en 2010, la Chambre de Métiers et de l'Artisanat Auvergne-Rhône-Alpes-Loire et, plus récemment, l'Urssaf Rhône-Alpes et l'Université Jean Monnet de Saint-Etienne. Cette observation coordonnée, quantitative et qualitative, renouvelée tous les ans, vise à aider les acteurs à mieux orienter l'action publique économique de leurs territoires.

Les évolutions économiques 2023-2024, en bref

L'emploi dans la Loire a diminué en 2023. Le territoire ligérien perd ainsi 1 400 postes (- 0,7 %), pour s'établir à 199 100 salariés privés dans le département. En Auvergne-Rhône-Alpes et en France, l'emploi progresse de 0,5 %.

Les déclarations préalables à l'embauche ont diminué de 2,2 % en 2023. Les projections pour 2024 étaient également négatives avec une baisse des projets de recrutement des entreprises lorsqu'elles ont été interrogées en novembre 2023. Au total, les entreprises ligériennes ont émis le souhait de recruter plus de 20 000 professionnels en 2024, chiffre en baisse de 18,2 %. Pour autant, les entreprises déclarent toujours avoir de fortes difficultés pour recruter, avec 60,6 % des recrutements jugés difficiles.

Les chiffres au 30 juin 2024 confortent le ralentissement de l'activité et par répercussion une baisse de l'emploi. En effet, sur le dernier trimestre, l'emploi sur le département a diminué de 0,3 %, s'expliquant par une baisse du recours à l'intérim. Sur un an, celui-ci a diminué de 13,5 %. Le taux de chômage est légèrement remonté à 7,6 % au 2e trimestre 2024, soit + 0,3 point sur un an (7,1 % en France Métropolitaine, + 0,1 point en un an), selon l'INSEE. La Banque de France et l'OCDE prévoient une hausse du taux de chômage en 2025 au niveau national. Celui-ci devrait atteindre 7,8 % en 2025.

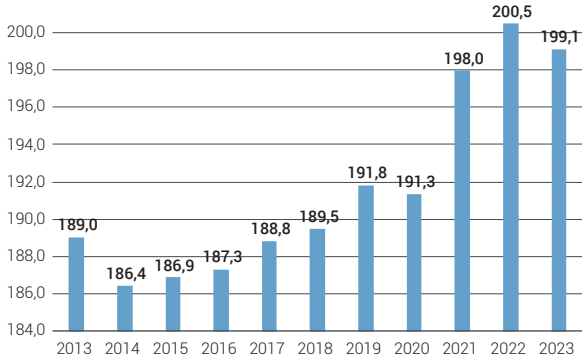
En 2024, la France devrait connaître une croissance de son PIB de 1,1 %. Les taux de croissance de 2025 et de 2026 remonteraient avec des projections de respectivement + 1,2 % et + 1,6 % selon la Banque de France.



ECONOMIE LIGÉRIENNE

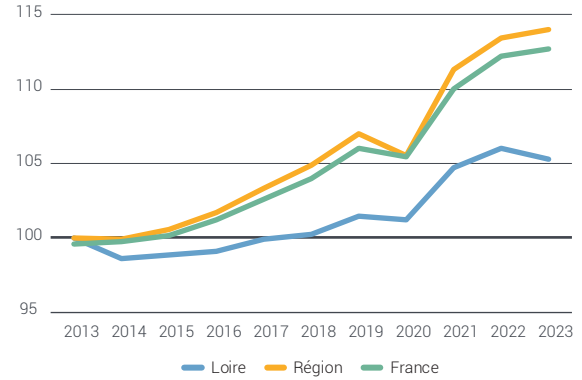
L'EFFECTIF SALARIÉ PRIVÉ

Effectifs ligériens (en milliers)



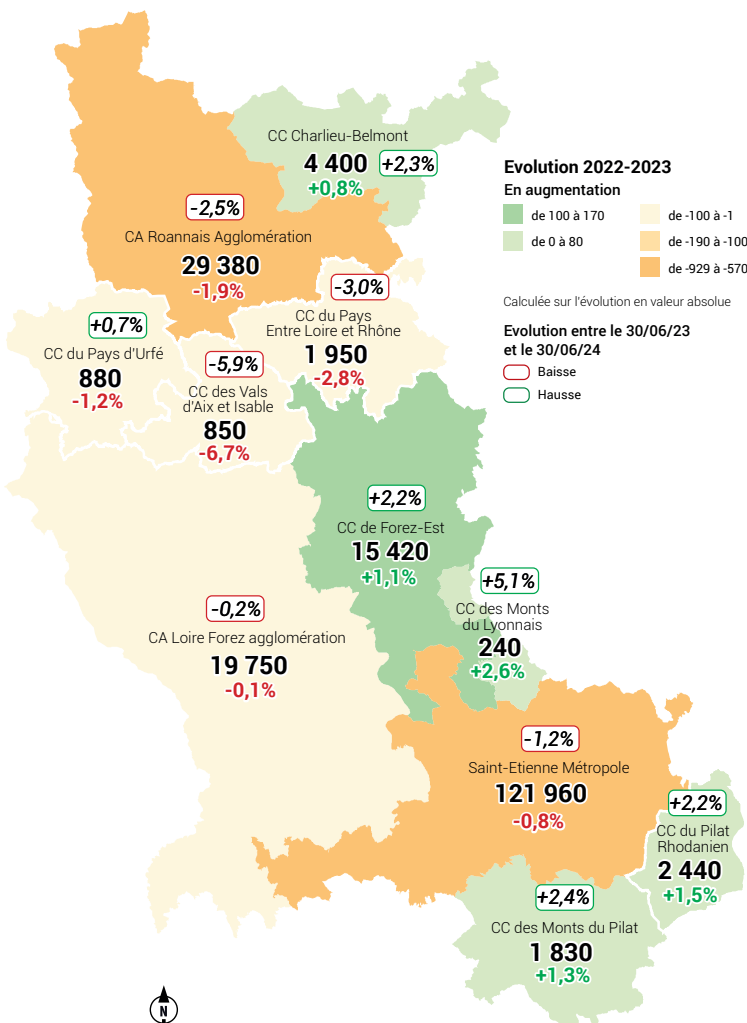
Source : Urssaf, Dares (effectifs intérimaires) ; observatoire partenarial de l'économie, epures

Evolution des effectifs



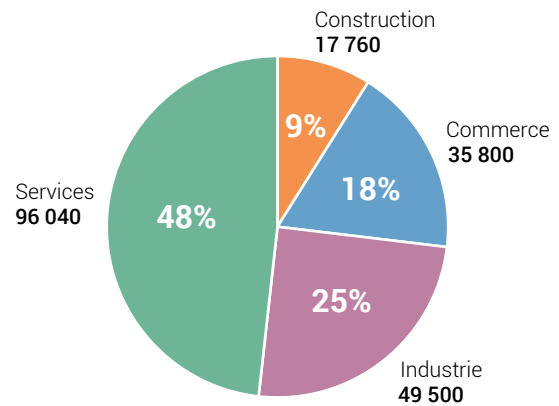
Source : Urssaf, Dares (effectifs intérimaires) ; observatoire partenarial de l'économie, epures

Effectifs par intercommunalité et évolution



Source : Urssaf, Dares (effectifs intérimaires) ; observatoire partenarial de l'économie, epures

Effectifs par secteur d'activité



Source : Urssaf, Dares (effectifs intérimaires) ; observatoire partenarial de l'économie, epures

LES EFFECTIFS SALARIÉS PRIVÉS Evolution du 30/06/2023 au 30/06/2024

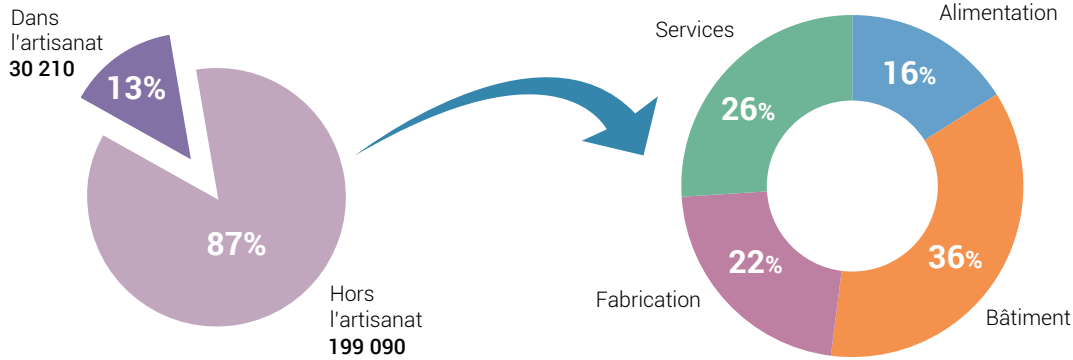
-0,3%
soit une perte de 70 établissements

-0,9%
soit une perte de 1 890 postes

Source : Urssaf, Dares (effectifs intérimaires) ; observatoire partenarial de l'économie, epures

L'ARTISANAT

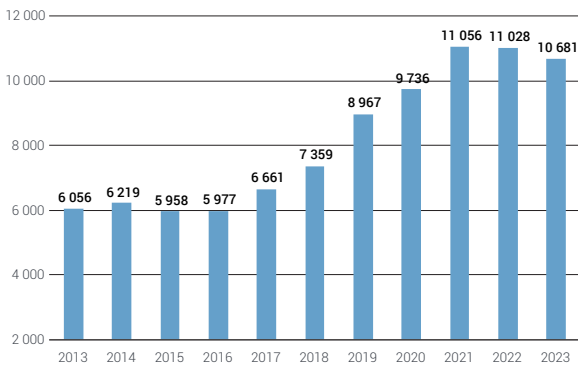
Poids et répartition de l'effectif artisanal



Source : Urssaf, Dares (effectifs intérimaires) ; traitement CMAR-Loire

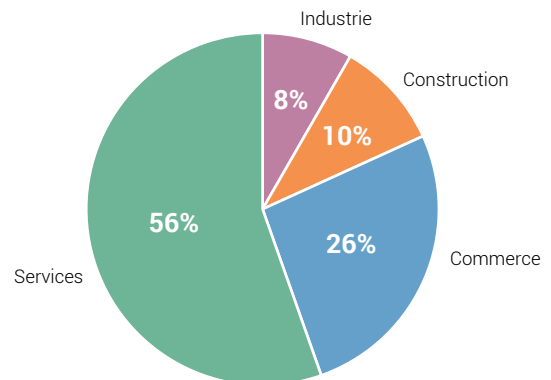
LA CRÉATION D'ÉTABLISSEMENTS

Evolution de la création d'établissements



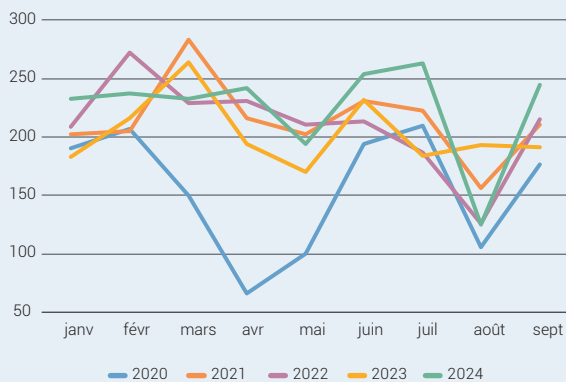
Source : INSEE, traitement : CCI Lyon Métropole Saint-Etienne Roanne

Création d'établissements par secteur d'activité

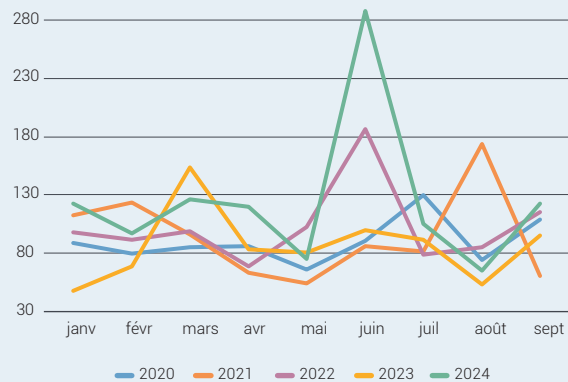


Les créations et radiations mensuelles

NOMBRE DE CRÉATIONS MENSUELLES



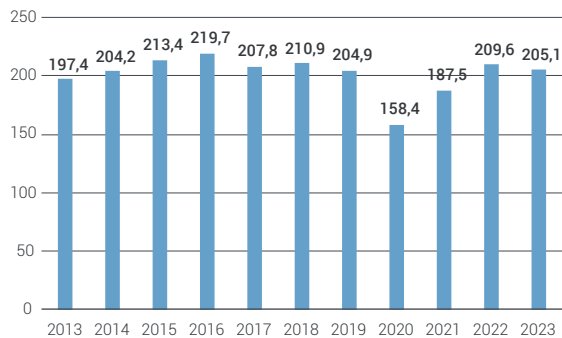
NOMBRE DE RADIATIONS MENSUELLES



Source : Datainfogreffe, traitement : CCI Lyon Métropole Saint-Etienne Roanne

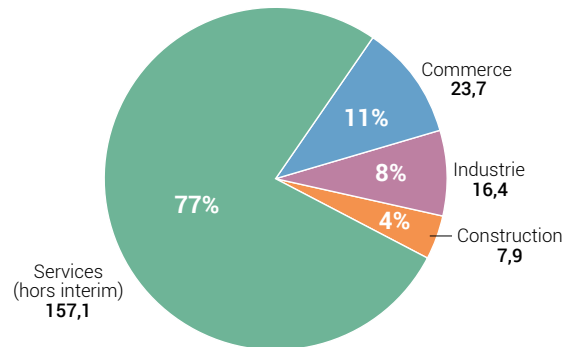
LES DÉCLARATIONS PRÉALABLES À L'EMBAUCHE (DPAE)

Evolution du nombre de DPAE (en milliers)



Source : Urssaf ; traitement : ELO

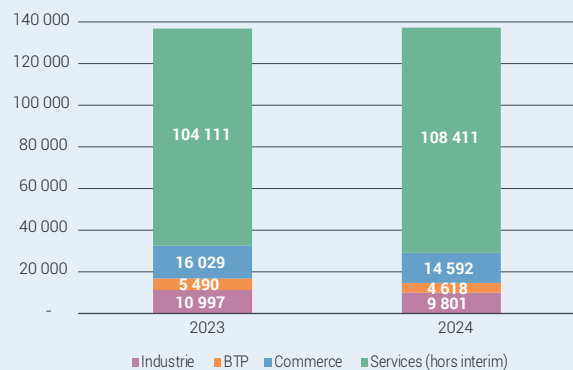
Nombre de DPAE par secteur d'activité (en milliers)



Source : Urssaf ; traitement : ELO

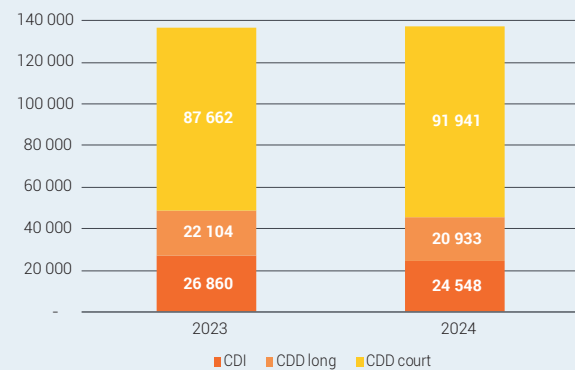
LES DÉCLARATIONS PRÉALABLES À L'EMBAUCHE

NOMBRE DE DPAE PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ SUR LES 8 PREMIERS MOIS DE 2023 ET 2024 (EN MILLIERS)



Source : Urssaf, Dares ; traitement : ELO

EVOLUTION 2023-2024 DES DPAE PAR TYPE DE CONTRAT (EN MILLIERS)



Source : Urssaf, Dares ; traitement : ELO

LES OFFRES ET DEMANDES D'EMPLOI ENREGISTRÉES (CATÉGORIES A, B ET C) DU 1^{ER} JUILLET 2023 AU 30 JUIN 2024

37 649 offres d'emploi

73 649 demandes d'emploi

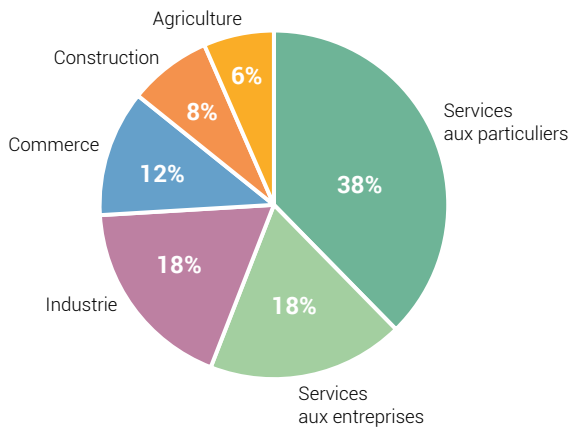


57 873 demandeurs d'emploi en Cat. A, B, C → + 2,8% sur un an

Source : Pôle emploi Auvergne-Rhône-Alpes, données au 30/06/2024 ; traitement : ELO

BESOINS EN MAIN-D'ŒUVRE

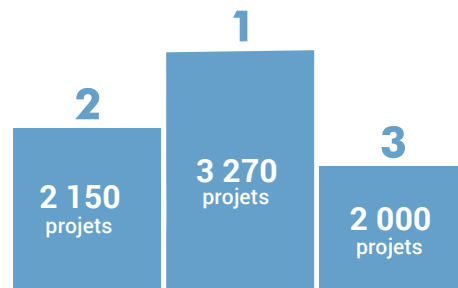
20 650 projets de recrutement



Source : BMO Pôle emploi ; Traitement : ELO

Secteurs d'activité qui recrutent le plus en 2024

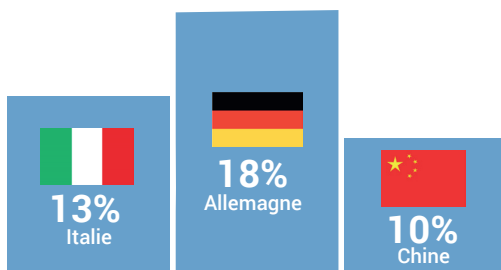
1. Santé humaine et action sociale
2. Hébergement et restauration
3. Services scientifiques, techniques, administratif & soutien
4. Construction
5. Agriculture



Source : BMO Pôle emploi ; traitement : ELO

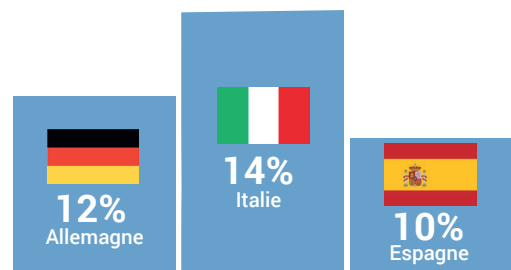
LE COMMERCE INTERNATIONAL

Pays fournisseurs de la Loire en 2023



Source : Douanes ; traitement : CCI Lyon Métropole Saint-Etienne Roanne

Pays clients de la Loire en 2023



Source : Douanes ; traitement : CCI Lyon Métropole Saint-Etienne Roanne

4,7 M€ d'importations

Principaux produits	%
Produits alimentaires	12%
Produits chimiques, engrais, plastiques et caoutchouc synthétique	8%
Coutellerie, outillage, quincaillerie	7%
Produits de l'agriculture et de la chasse	5%
Machines et équipements d'usage général	5%

Source : Douanes ; traitement : CCI Lyon Métropole Saint-Etienne Roanne

4,3 M€ d'exportations

Principaux produits	%
Produits chimiques, engrais, plastiques et caoutchouc synthétique	15%
Produits alimentaires	10%
Machines et équipements d'usage général	8%
Produits de l'agriculture et de la chasse	8%
Équipements automobiles	7%

Source : Douanes ; traitement : CCI Lyon Métropole Saint-Etienne Roanne

CHIFFRES-CLÉS

	LOIRE (en nombre)	Auvergne-Rhône-Alpes (en nombre)	Evolution 2022-2023 (%)		
			Loire	Auvergne- Rhône-Alpes	France
Etablissements privés	2 370	21 450	-1,5%	-1,1%	-0,9%
Création d'établissements	880	9 610	-7,4%	-8,1%	+2,7%
Effectifs salariés privés	49 500	505 610	+0,3%	+1,1%	+1,1%

Source : Urssaf ; observatoire partenarial de l'économie, epures

HAUSSE DES EFFECTIFS SALARIÉS

En 2023, la Loire compte 2 370 établissements industriels. Leur nombre recule de 1,5 % par rapport à 2022. Cette baisse est moins importante en Auvergne-Rhône-Alpes (- 1,1 %) et en France (- 0,9 %).

L'industrie compte 49 500 effectifs salariés privés dans la Loire. Ils croissent de 0,3 % par rapport à 2022. Cette hausse est plus faible qu'aux niveaux régional (+ 1,1 %) et national (+ 1,1 %).

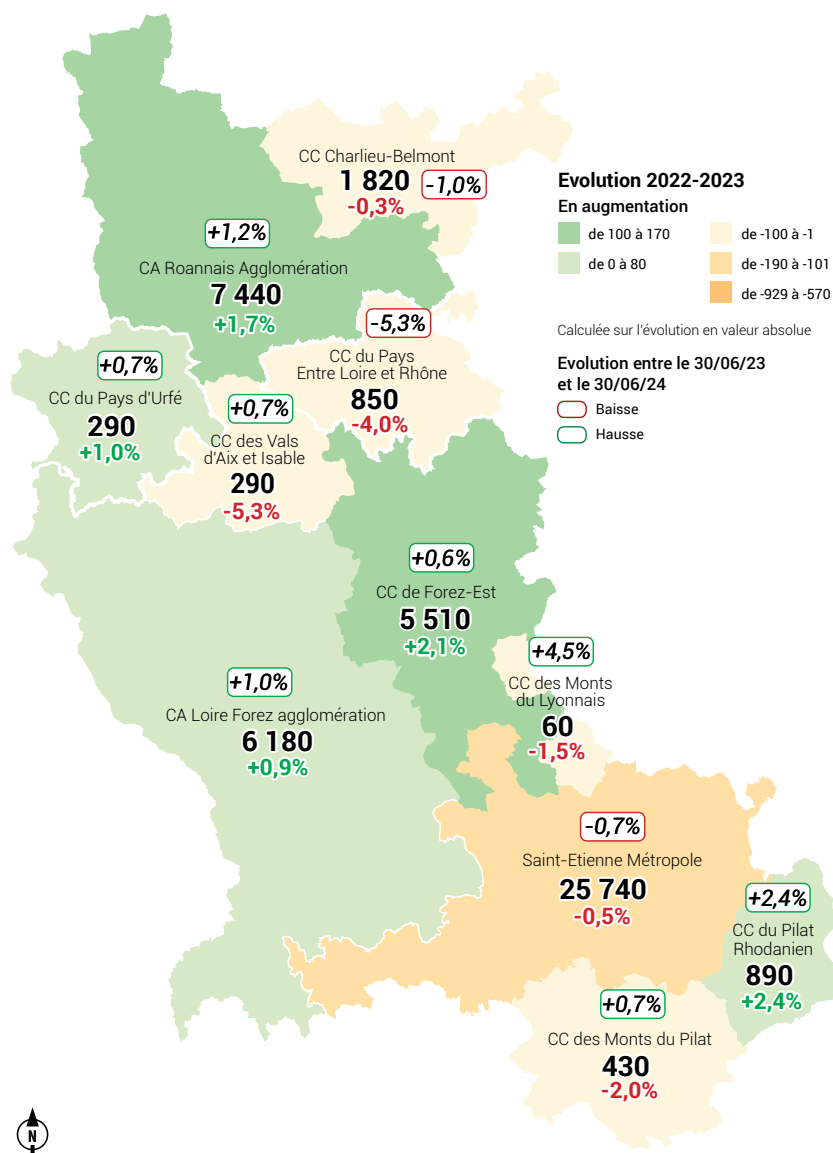
Entre 2013 et 2023, le secteur a gagné 1 300 salariés dans le département. Les effectifs salariés ont fortement diminué entre 2013 et 2016 avec la perte de 1 100 postes. En revanche, entre 2017 et 2019, ils ont augmenté avec la création de 1 400 postes. En 2020, en raison de la crise sanitaire, l'industrie a perdu 400 postes mais depuis 2021, elle gagne 1 400 effectifs salariés, dont 130 en 2023.

L'industrie représentait 25,5 % des effectifs ligériens en 2013 alors qu'en 2023, cette part atteint 24,9 %. Elle reste supérieure aux niveaux régional (20,3 %) et national (15,9 %). Le poids de l'industrie demeure dominant dans le tissu économique ligérien.

Avec une hausse de 4,4 % des effectifs salariés, l'électricité-électronique est l'activité la plus dynamique entre 2022 et 2023. En revanche, quelques secteurs perdent des postes sur cette période, notamment l'industrie automobile (-13,5 %, soit - 310 postes).

Les effectifs salariés de la moitié des intercommunalités de la Loire augmentent dans l'industrie entre 2022 et 2023. Roannais Agglomération et Forez-Est sont les zones qui gagnent le plus d'effectifs salariés (respectivement + 130 et + 120 postes), grâce notamment aux industries agro-alimentaires. En revanche, Saint-Etienne Métropole perd le plus d'effectifs, notamment dans l'industrie automobile.

EVOLUTION ANNUELLE DES EFFECTIFS SALARIÉS PRIVÉS PAR INTERCOMMUNALITÉ



Source : Urssaf ; observatoire partenarial de l'économie, epures

RÉPARTITION ET ÉVOLUTION DES EFFECTIFS SALARIÉS PRIVÉS DANS LES SECTEURS INDUSTRIELS

Secteurs	Nombre de salariés en 2023	Evolution absolue 2022-2023	Evolution relative 2022-2023
→ Métallurgie-mécanique	17 310	+120	+0,7%
↗ Activités agroalimentaires	8 700	+130	+1,5%
→ Textile, habillement, cuir	4 890	+30	+0,6%
→ Caoutchouc, plastique	3 930	-10	-0,4%
↗ Electricité-électronique	2 380	+110	+4,4%
→ Chimie, pharmacie	2360	+10	+0,3%
↘ Industrie automobile	1 970	-310	-13,5%
↗ Bois-meuble	1 830	+70	+3,9%
↘ Carton, édition, imprimerie, reproduction	1 540	-70	-4,4%
→ Production et distribution d'énergie	1 440	0	0,0%
↗ Environnement	1280	+30	+2,7%
↘ Autres industries manufacturières	1 090	-30	-2,3%
↗ Optique	560	+10	+2,6%
↗ Industries extractives	220	+40	+24,3%
Total Industrie	49 500	+130	+0,3%

Source : Urssaf ; observatoire partenarial de l'économie, epures

LES EFFECTIFS SALARIÉS PRIVÉS

Evolution du 30/06/2023 au 30/06/2024

- 1,4 %

soit une baisse de 30 établissements

- 0,1 %

soit une perte de 40 postes

↗ Electricité, électronique	+ 90 postes
↘ Industrie automobile	- 140 postes
↘ Activités agroalimentaires	- 80 postes

Source : Urssaf ; observatoire partenarial de l'économie, epures

Au 30 juin 2024, les effectifs salariés de l'industrie diminuent légèrement de 0,1 % par rapport au 30 juin 2023, notamment dans l'industrie automobile (- 6,4 %). En revanche, l'électricité-électronique est le secteur industriel le plus dynamique (+ 3,8 %).

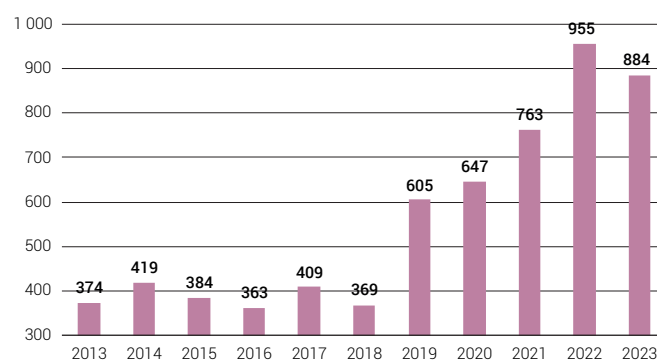
Les effectifs salariés de trois intercommunalités diminuent entre le 30 juin 2023 et le 30 juin 2024. Saint-Etienne Métropole est la zone qui perd le plus de postes, principalement dans l'industrie automobile. A l'inverse, les autres intercommunalités gagnent des postes, notamment Roannais Agglomération (+ 90) et Loire Forez agglomération (+ 60) grâce à l'industrie du bois-meuble.

BAISSE DES CRÉATIONS D'ÉTABLISSEMENTS

Les créations d'établissements industriels sont en baisse de 7,4 % dans le département, tout comme en Auvergne-Rhône-Alpes (- 8,1 %). Elles augmentent en France (+ 2,7 %).

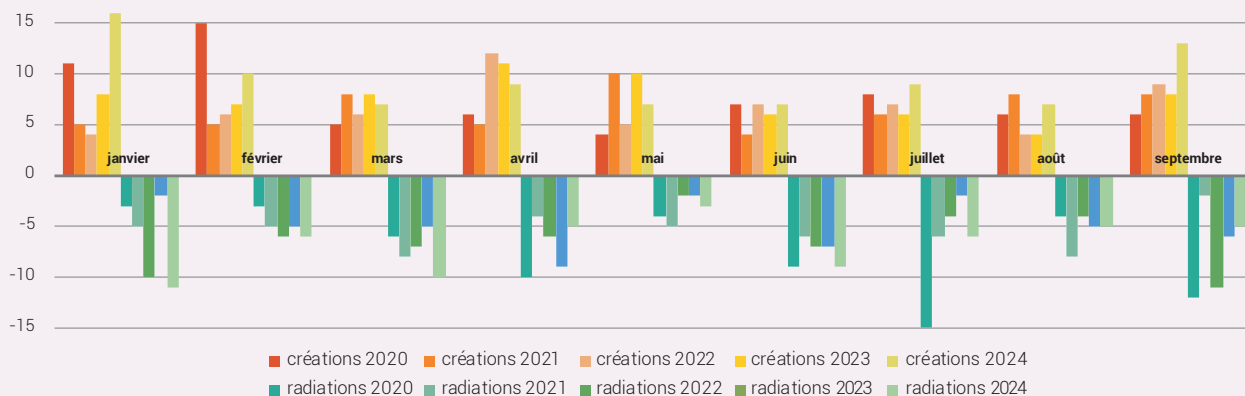
Le poids des immatriculations dans le secteur industriel diminue dans la Loire, passant de 8,7 % à 8,3 % des immatriculations. Il s'établit à 7,2 % au niveau régional (- 0,4 point) et à 6,8 % au plan national (+ 0,3 point).

ÉVOLUTION DU NOMBRE DE CRÉATIONS D'ÉTABLISSEMENTS INDUSTRIELS



Source : INSEE ; traitement : CCI Lyon Métropole Saint-Etienne Roanne

LES CRÉATIONS ET RADIATIONS MENSUELLES



Les créations dans le secteur de l'industrie se maintiennent au cours du premier trimestre 2024, puis connaissent une baisse pendant l'été, avant de reprendre en septembre. Les radiations augmentent fortement au premier semestre 2024.

DE FORTES TENSIONS POUR RECRUTER QUEL QUE SOIT LE TYPE DE PROFIL RECHERCHÉ

Pour l'année 2024, le secteur industriel compte 3 750 projets de recrutement, dont 66,4 % sont jugés difficiles. Ce chiffre est en diminution de 9,9 % par rapport aux projets de recrutement de 2023. Les fortes difficultés de recrutement concernent les ouvriers (qualifiés ou peu qualifiés) tous secteurs confondus. Les compétences en conduite d'équipement d'usinage et en maintenance sont particulièrement recherchées.

LES PRINCIPAUX BESOINS EN MAIN-D'ŒUVRE POUR LES MÉTIERS INDUSTRIELS

Métiers	Projets de recrutement
Ouvriers non qualifiés des industries agro-alimentaires	530
Ouvriers qualifiés des industries agro-alimentaires	300
Ouvriers qualifiés en conduite d'équipement d'usinage	220
Boulangers, pâtisseries	160
Ouvriers, techniciens et agents de maîtrise en traitement du cuir	150

Source : BMO France Travail 2024 ; traitements ELO

DES DÉCLARATIONS PRÉALABLES À L'EMBAUCHE (DPAE) EN BAISSSE SUR UN AN

En 2023, l'industrie a enregistré 16 400 DPAE (8,0 % du total ligérien). Ce chiffre a diminué de 5,3 % entre 2022 et 2023. Le type de contrat le plus représenté est le CDI. Depuis dix ans, sa part augmente.

Sur les huit premiers mois de l'année 2024, les DPAE sont en retrait de 10,9 % par rapport à la même période en 2023. Tous les types de contrat sont en baisse. Le nombre de CDD de moins d'un mois enregistre la plus forte baisse avec - 20,2%.

Source : Urssaf ; traitement : ELO

CHIFFRES-CLÉS

	LOIRE (en nombre)	Auvergne-Rhône-Alpes (en nombre)	Evolution 2022-2023 (%)		
			Loire	Auvergne- Rhône-Alpes	France
Etablissements privés	2 790	30 760	-2,2%	-1,8%	-1,2%
Création d'établissements	1 060	11 370	-11,9%	-14,9%	-7,1%
Effectifs salariés privés	17 760	202 950	-2,1%	-1,2%	-0,8%

Source : Urssaf ; observatoire partenarial de l'économie, epures

DIMINUTION DES EFFECTIFS SALARIÉS PRIVÉS

En 2023, la Loire compte 2 790 établissements dans la construction. Ils reculent de 2,2 % par rapport à 2022. Cette baisse est plus prononcée qu'en Auvergne-Rhône-Alpes (- 1,8 %) et qu'en France (- 1,2 %).

Ce secteur compte 17 760 effectifs salariés privés dans la Loire. Il diminue de 2,1 % par rapport à 2022. Ce recul est plus important qu'aux niveaux régional (- 1,2 %) et national (- 0,8 %).

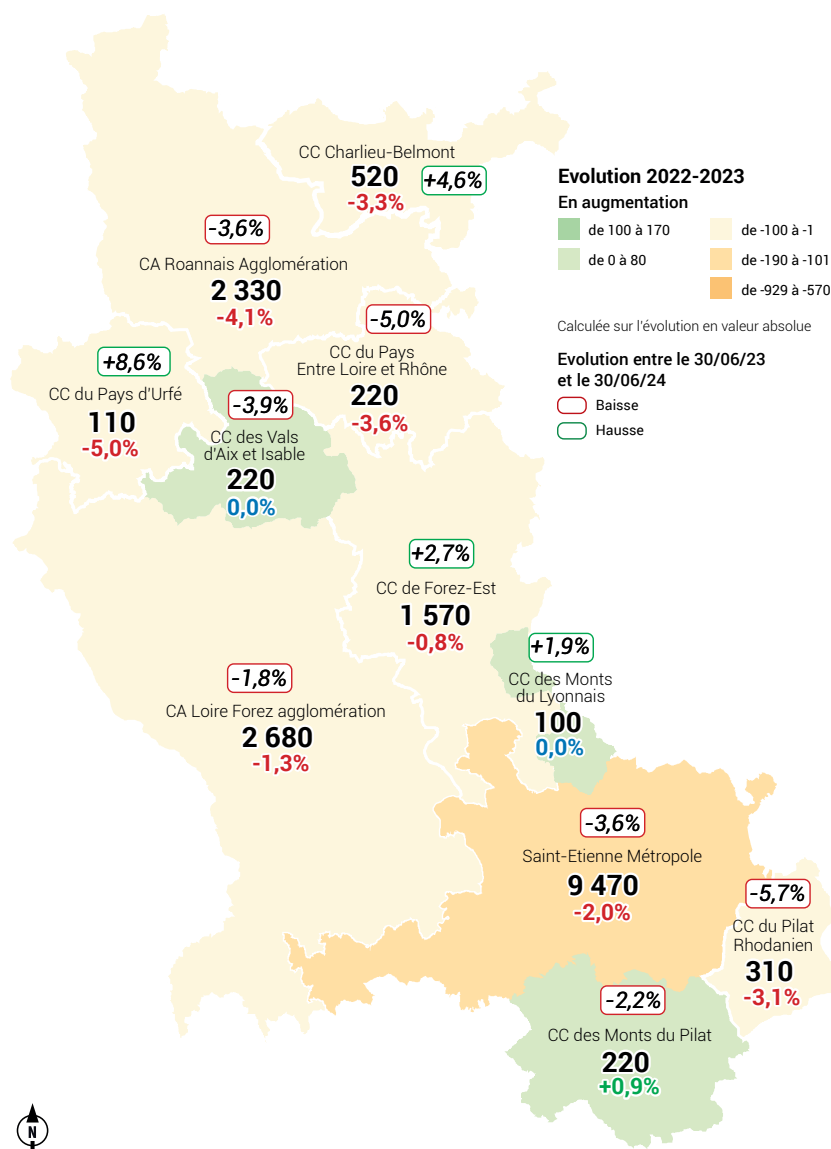
Entre 2013 et 2023, le secteur a perdu 40 salariés dans le département. Après avoir perdu 2 100 postes entre 2013 et 2016, la tendance s'est inversée entre 2017 et 2022, avec la création de 2 400 postes. En 2023, il en perd de nouveau (- 370).

En 2013, la construction représentait 9,4 % des effectifs ligériens alors qu'en 2023, cette part atteint 8,9 %. Elle est supérieure aux niveaux régional (8,2 %) et national (8,2 %).

Les effectifs salariés de toutes les activités de la construction diminuent : les travaux de construction spécialisés, principale activité du BTP, perdent 290 postes (- 1,9 %), les travaux de la construction du bâtiment et le génie civil en perdent 40 chacun.

Les effectifs salariés de la majorité des intercommunalités de la Loire baissent dans la construction entre 2022 et 2023. Concernant les intercommunalités de plus de 1 000 salariés, Roannais Agglomération et Saint-Etienne Métropole reculent le plus, avec respectivement 100 et 190 postes en moins en un an. A l'inverse, les effectifs stagnent ou augmentent dans les Monts du Lyonnais, les Monts du Pilat et les Vals d'Aix et Isable.

EVOLUTION ANNUELLE DES EFFECTIFS SALARIÉS PRIVÉS PAR INTERCOMMUNALITÉ



Source : Urssaf ; observatoire partenarial de l'économie, epures

RÉPARTITION ET ÉVOLUTION DES EFFECTIFS SALARIÉS PRIVÉS DANS LE SECTEUR DE LA CONSTRUCTION

Secteurs	Nombre de salariés en 2023	Evolution absolue 2022-2023	Evolution relative 2022-2023
↘ Travaux de construction spécialisés	15 540	-290	-1,9%
↘ Génie civil	1 750	-40	-2,0%
↘ Construction de bâtiments	470	-40	-7,7%
Total Construction	17 760	-370	-2,1%

Source : Urssaf ; observatoire partenarial de l'économie, epures

LES EFFECTIFS SALARIÉS PRIVÉS

Evolution du 30/06/2023 au 30/06/2024

- 2,1 %

soit une baisse de 60 établissements

- 2,5 %

soit une perte de 450 postes

↘ Travaux de construction spécialisés	- 380 postes
→ Génie civil	0 postes
↘ Construction de bâtiment	- 70 postes

Au 30 juin 2024, les effectifs salariés privés de la construction reculent de 2,5 % par rapport au 30 juin 2023. Les travaux de construction spécialisés et la construction de bâtiments perdent respectivement 380 et 70 postes alors qu'ils stagnent dans le génie civil.

Les effectifs salariés de la majorité des intercommunalités de la Loire diminuent sur la période. Saint-Etienne Métropole et Roannais Agglomération sont les territoires qui perdent le plus de postes (- 350 et - 90). Seules les communautés de communes de Forez-Est, Charlieu-Belmont, Pays d'Urfé et des Monts du Lyonnais gagnent des postes.

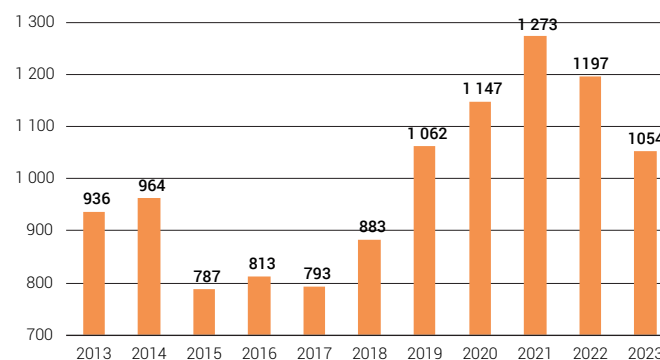
Source : Urssaf ; observatoire partenarial de l'économie, epures

FORTE BAISSÉ DES CRÉATIONS D'ÉTABLISSEMENTS

Les créations dans le secteur de la construction reculent de 11,9 % sur le territoire ligérien. Cette baisse est moins importante qu'au niveau régional (- 14,9 %). En France, elles diminuent de 7,1 %.

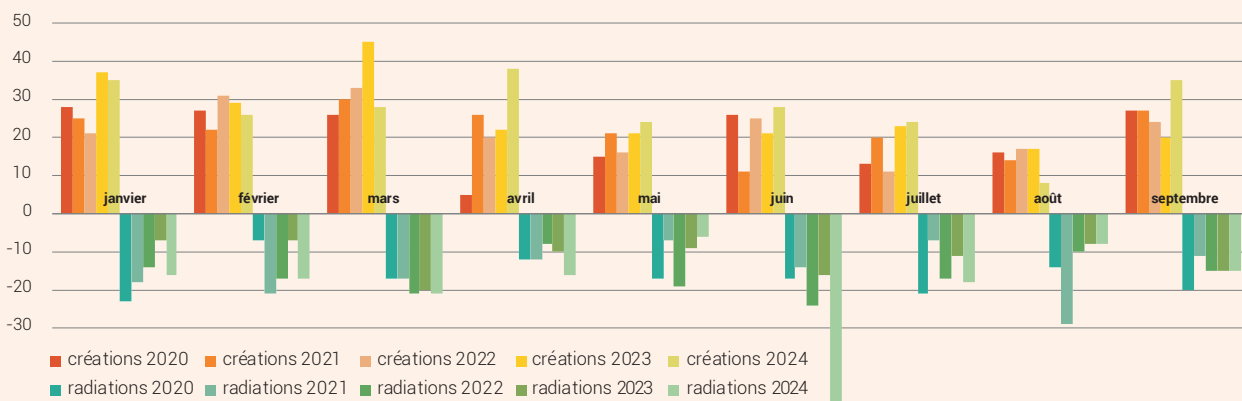
Dans la Loire, le poids des immatriculations dans le secteur de la construction (9,9 %) est en baisse par rapport à 2022 (- 1,0 point). Il diminue également en Auvergne-Rhône-Alpes (8,5 % ; - 1,1 point) et en France (8,2 % ; - 0,5 point).

ÉVOLUTION DE LA CRÉATION D'ÉTABLISSEMENTS DE LA CONSTRUCTION



Source : INSEE ; traitement : CCI Lyon Métropole Saint-Etienne Roanne

LES CRÉATIONS ET RADIATIONS MENSUELLES



Source : Datainfogreffe, traitement : CCI Lyon Métropole Saint-Etienne Roanne

Les créations dans le secteur de la construction diminuent au premier trimestre 2024, puis se stabilisent à partir du mois d'avril. Le mois de juin enregistre le nombre de radiations le plus élevé de l'année.

DES TENSIONS FORTES SUR LES PROJETS DE RECRUTEMENT MALGRÉ DES VOLUMES EN BAISSÉ

Pour l'année 2024, le secteur de la construction compte 1 590 projets de recrutement, dont 78,0 % sont jugés difficiles. Ce chiffre est en baisse de 34,6 % par rapport aux projets de recrutement de 2023. Les entreprises interrogées déclarent rencontrer de fortes difficultés à recruter des maçons, des ouvriers en peinture du bâtiment, des plombiers-chauffagistes et des couvreurs. De manière générale, les recrutements des ouvriers (qualifiés ou non qualifiés) du gros œuvre et du second œuvre sont jugés difficiles.

LES PRINCIPAUX BESOINS EN MAIN-D'ŒUVRE POUR LES MÉTIERS DE LA CONSTRUCTION

Métiers	Projets de recrutement
Ouvriers en électricité du bâtiment	190
Plombiers chauffagistes	140
Ouvriers en pose et décoration de revêtements	130
Ouvriers en travaux de façade, d'étanchéité et d'isolation	130
Ouvriers qualifiés en menuiserie et en agencement du BTP	100

Source : BMO France Travail 2024 ; traitements ELO

DES DÉCLARATIONS PRÉALABLES À L'EMBAUCHE (DPAE) EN BAISSÉ SUR UN AN

En 2023, la construction a enregistré 7 900 DPAE (3,8 % du total ligérien). Ce chiffre a diminué de 6,0 % entre 2022 et 2023. Ces dix dernières années, le type de contrat le plus représenté était le CDD de plus d'un mois à l'exception de 2022 où il s'agissait de CDI. En 2023, ce sont à nouveau les CDD de plus d'un mois qui sont les plus nombreux (43,6 % contre 40,5 % en 2022).

Sur les huit premiers mois de l'année 2024, les DPAE sont en retrait de 15,9 % par rapport à la même période en 2023. Tous les types de contrat sont en baisse. Le nombre de CDD de moins d'un mois enregistre la plus forte baisse (- 25,9 %).

Source : Urssaf ; traitement : ELO

CHIFFRES-CLÉS

	LOIRE (en nombre)	Auvergne-Rhône-Alpes (en nombre)	Evolution 2022-2023 (%)		
			Loire	Auvergne- Rhône-Alpes	France
Etablissements privés	4 600	52 310	-0,1%	-0,9%	-0,8%
Création d'établissements	2 820	32 740	+2,0%	+2,4%	+1,4%
Effectifs salariés privés	35 800	414 470	+0,8%	+0,5%	+0,4%

Source : Urssaf ; observatoire partenarial de l'économie, epures

AUGMENTATION DES EFFECTIFS SALARIÉS

En 2023, la Loire compte 4 600 établissements dans le commerce. Ils reculent légèrement de 0,1 % par rapport à 2022 alors qu'ils diminuent de 0,9 % en Auvergne-Rhône-Alpes et de 0,8 % en France.

Le commerce compte 35 800 effectifs salariés privés dans la Loire, en hausse de 0,8 % par rapport à 2022. Cette progression est plus importante qu'aux niveaux régional (+ 0,5 %) et national (+ 0,4 %).

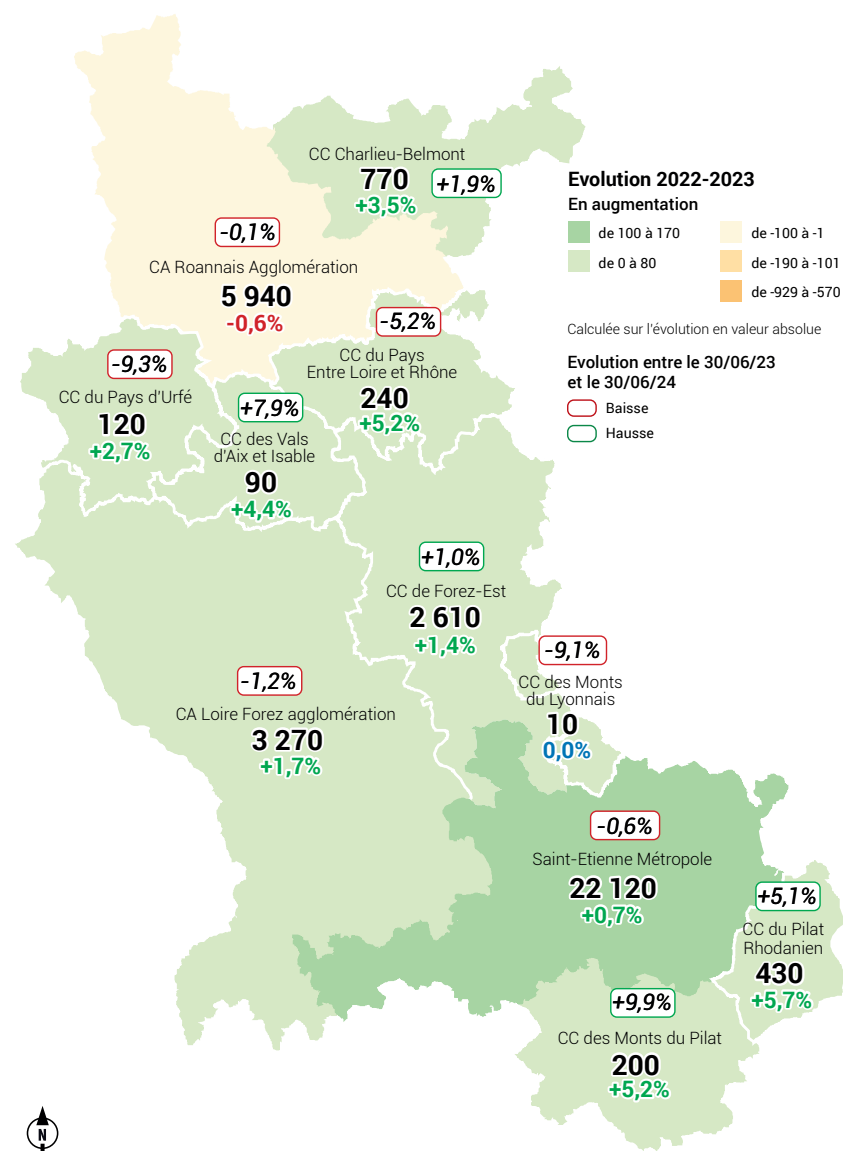
Entre 2013 et 2023, le secteur a gagné 3 700 salariés dans le département. Entre 2013 et 2014, les effectifs salariés ont diminué (- 800). La tendance s'est inversée depuis 2015 avec la création de 4 500 postes dans ce secteur, dont 290 entre 2022 et 2023.

En 2023, le commerce représente 18,0 % des effectifs ligériens. Cette part est un peu plus élevée que celle de 2013 (17,0 %). Elle est supérieure aux niveaux régional (16,7 %) et national (17,0 %).

Avec une hausse de 3,8 % des effectifs entre 2022 et 2023, le commerce et réparation d'automobiles et de motocycles est le secteur le plus dynamique, soit 200 postes supplémentaires. Le commerce de détail (hors automobile), principale activité commerciale, gagne 70 postes.

Les effectifs salariés de la majorité des intercommunalités de la Loire progressent dans le commerce entre 2022 et 2023. Ils augmentent le plus dans les territoires de Saint-Etienne Métropole (+ 160 postes) et Loire Forez agglomération (+ 60). En revanche, seuls les effectifs de Roannais Agglomération diminuent (- 40), notamment dans le commerce de détail.

EVOLUTION ANNUELLE DES EFFECTIFS SALARIÉS PRIVÉS PAR INTERCOMMUNALITÉ



Source : Urssaf ; observatoire partenarial de l'économie, epures

RÉPARTITION ET ÉVOLUTION DES EFFECTIFS SALARIÉS PRIVÉS DANS LE SECTEUR DU COMMERCE

Secteurs	Nombre de salariés en 2023	Evolution absolue 2022-2023	Evolution relative 2022-2023
→ Commerce de détail, à l'exception des automobiles et des motocycles	21 350	+70	+0,3%
→ Commerce de gros, à l'exception des automobiles et des motocycles	9 060	+20	+0,2%
↗ Commerce et réparation d'automobiles et de motocycles	5 390	+200	+3,8%
Total Commerce	35 800	+290	+0,8%

Source : URSSAF ; observatoire partenarial de l'économie, epures

LES EFFECTIFS SALARIÉS PRIVÉS Evolution du 30/06/2023 au 30/06/2024

- 0,7 %

soit une baisse de 30 établissements

- 0,3 %

soit une perte de 110 postes

↗ Commerce et réparation d'automobiles et de motocycles **+ 230** postes

↘ Commerce de gros, à l'exception des automobiles et des motocycles **- 100** postes

↘ Commerce de détail **- 240** postes

Au 30 juin 2024, les effectifs salariés privés du commerce diminuent de 0,3 % par rapport au 30 juin 2023, notamment dans le commerce de détail (- 240 postes) et dans le commerce de gros (- 100 postes). En revanche, le commerce et réparation d'automobiles gagne 230 postes.

Les effectifs salariés de la majorité des intercommunalités de la Loire diminuent sur la période. Saint-Etienne Métropole est la plus touchée (- 130 postes).

En revanche, les communautés de communes des Monts du Pilat, de Forez-Est et du Pilat Rhodanien gagnent le plus de postes en un an.

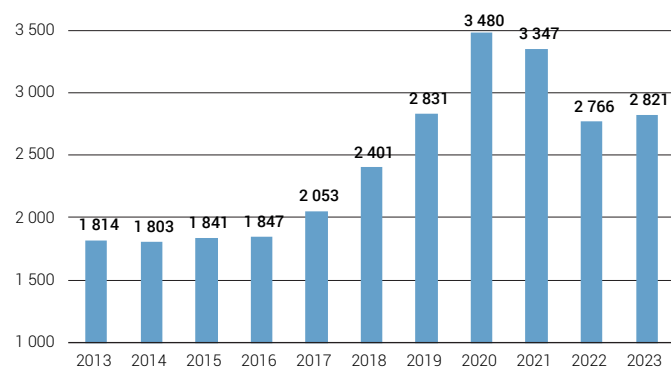
Source : Urssaf ; observatoire partenarial de l'économie, epures

LÉGÈRE HAUSSE DES CRÉATIONS D'ÉTABLISSEMENTS

Le nombre de créations d'établissements commerciaux repart à la hausse, sur l'ensemble du territoire, après deux années consécutives de baisse : + 2,0 % dans la Loire, + 2,4 % en région et + 1,4 % en France.

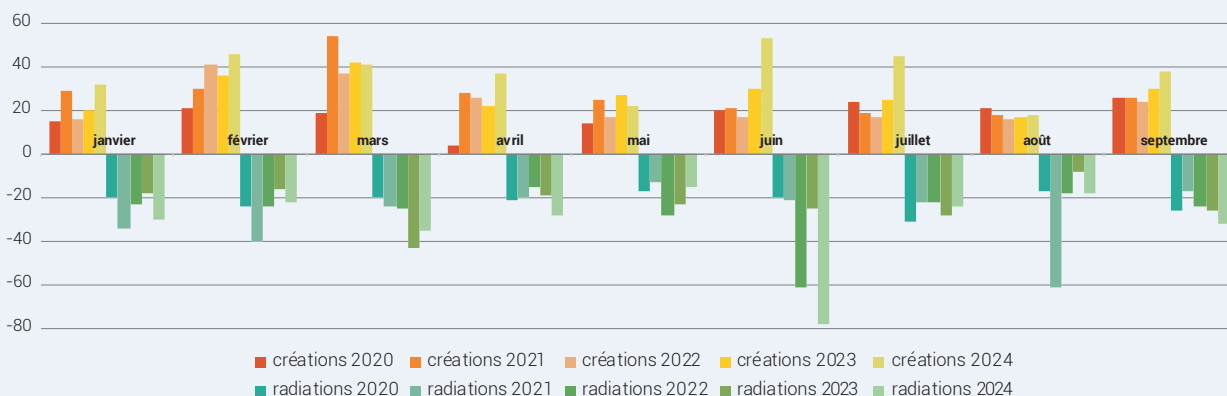
Le poids des immatriculations dans le secteur du commerce progresse de 1,3 point dans la Loire (26,4 %), de 1,5 point en Auvergne-Rhône-Alpes (24,6 %) et de 0,7 point en France (26,0 %).

ÉVOLUTION DE LA CRÉATION D'ÉTABLISSEMENTS DU COMMERCE



Source : INSEE ; traitement : CCI Lyon Métropole Saint-Etienne Roanne

LES CRÉATIONS ET RADIATIONS MENSUELLES



En 2024, les immatriculations d'activités commerciales progressent. Elles connaissent un ralentissement au cours du deuxième trimestre. Les radiations augmentent fortement au premier semestre 2024 (par rapport au premier semestre 2023).

DES TENSIONS SUR LES PROJETS DE RECRUTEMENT PLUS FAIBLES QUE DANS LES AUTRES SECTEURS

Pour l'année 2024, le secteur du commerce compte 2 420 projets de recrutement, dont 55,4 % sont jugés difficiles. Ce chiffre est en baisse de 20,1 % par rapport aux projets de recrutement de 2023. Les entreprises interrogées déclarent rencontrer de fortes difficultés à recruter des pharmaciens, des techniciens médicaux et préparateurs, des mécaniciens, des carrossiers, des conducteurs, des magasiniers et préparateurs de commandes peu qualifiés, ainsi que des bouchers.

LES PRINCIPAUX BESOINS EN MAIN-D'ŒUVRE POUR LES MÉTIERS DU COMMERCE

Métiers	Projets de recrutement
Employés de libre service	240
Ouvriers mécaniciens de véhicules	170
Attachés commerciaux	170
Vendeurs en ameublement, équipement du foyer, bricolage	150
Magasiniers et préparateurs de commandes peu qualifiés	140
Caissiers	140

Source : BMO France Travail 2024 ; traitements ELO

DES DÉCLARATIONS PRÉALABLES À L'EMBAUCHE (DPAE) EN BAISSÉ SUR UN AN

En 2023, le commerce a enregistré 23 700 DPAE (11,6 % du total ligérien). Ce chiffre a baissé de 1,7 % entre 2022 et 2023. Pour la première fois depuis dix ans, le type de contrat le plus représenté est le CDI avec 36,8% des contrats.

Sur les huit premiers mois de l'année 2024, les DPAE diminuent de 9,0 % par rapport à la même période en 2023. Tous les types de contrat sont en baisse. Le nombre de CDI enregistre la plus forte baisse (- 14,0 %).

Source : Urssaf ; traitement : ELO

CHIFFRES-CLÉS

	LOIRE (en nombre)	Auvergne-Rhône-Alpes (en nombre)	Evolution 2022-2023 (%)		
			Loire	Auvergne- Rhône-Alpes	France
Etablissements privés	11 280	140 230	+1,2%	+0,1%	+0,1%
Création d'établissements	5 920	79 300	-3,1%	-3,9%	-2,1%
Effectifs salariés privés	96 040	1 364 070	-1,5%	+0,5%	+0,5%

Source : Urssaf, Dares (effectifs intérimaires) ; observatoire partenarial de l'économie, epures

HAUSSE DES EFFECTIFS SALARIÉS

En 2023, la Loire compte 11 280 établissements dans les services. Ils augmentent de 1,2 % par rapport à 2022. Cette évolution est plus forte qu'en Auvergne-Rhône-Alpes (+ 0,1 %) et en France (+ 0,1 %).

Les services comptent 96 000 effectifs salariés privés dans la Loire. Ils reculent de 1,5 % par rapport à 2022 alors qu'ils progressent aux niveaux régional (+ 0,5 %) et national (+ 0,5 %).

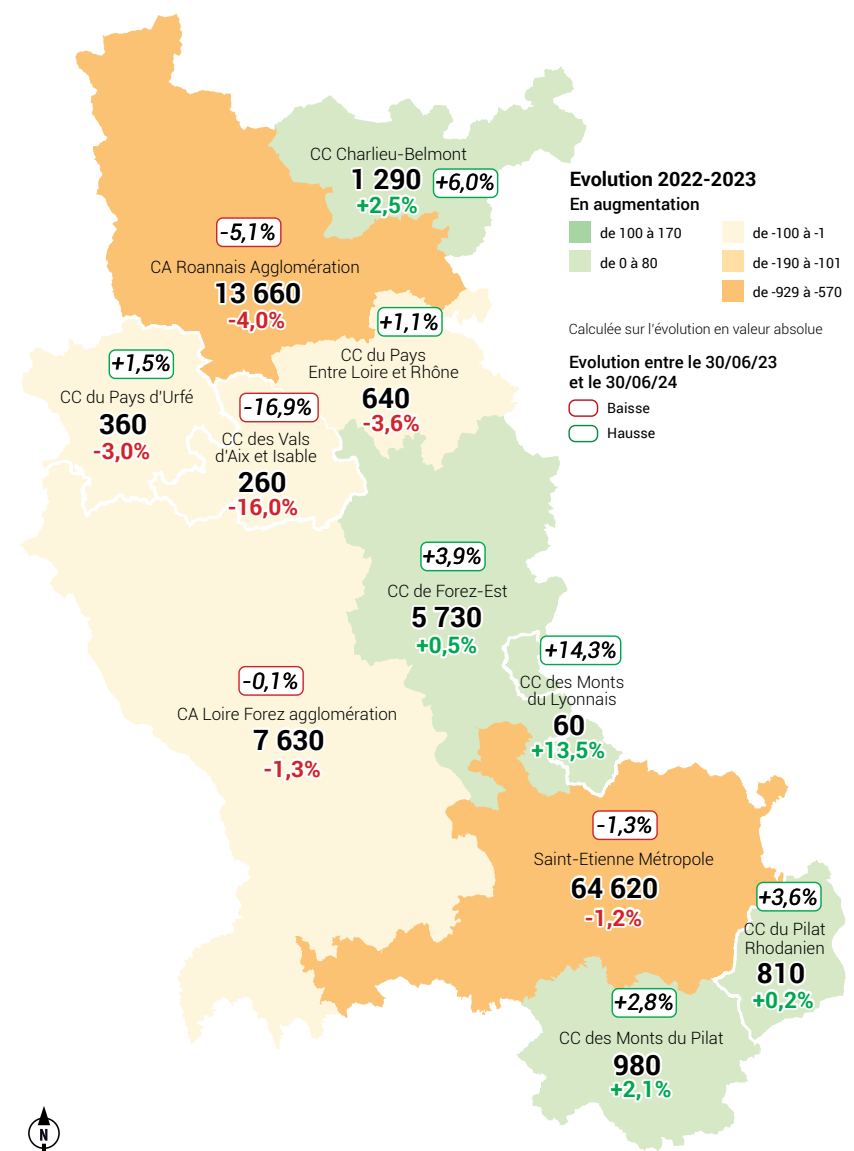
Entre 2013 et 2023, le secteur a gagné 5 000 salariés dans le département. Après des hauts et des bas depuis 2013, le secteur est reparti à la hausse entre 2020 et 2022 (+ 5 500 postes). En 2023, le secteur perd de nouveau des salariés (- 1 400).

Les services représentent 48,2 % des effectifs ligériens en 2023, comme en 2013. Cette part est inférieure aux niveaux régional (54,8 %) et national (59,0 %).

Avec une baisse d'effectifs salariés de 19,8 %, l'intérim est le secteur qui perd le plus d'emplois entre 2022 et 2023 (- 1 140). En revanche, les services aux entreprises sont les plus dynamiques (+ 390 postes en un an).

Les effectifs salariés de la majorité des intercommunalités de la Loire diminuent dans les services entre 2022 et 2023. Saint-Etienne Métropole et Roannais Agglomération perdent respectivement 770 et 570 postes en un an, notamment dans l'intérim pour la première et dans les activités financières et d'assurances pour la seconde. En revanche, cinq intercommunalités gagnent des postes.

EVOLUTION ANNUELLE DES EFFECTIFS SALARIÉS PRIVÉS PAR INTERCOMMUNALITÉ



Source : Urssaf, Dares (effectifs intérimaires) ; observatoire partenarial de l'économie, epures

RÉPARTITION ET ÉVOLUTION DES EFFECTIFS SALARIÉS PRIVÉS DANS LE SECTEUR DES SERVICES

Secteurs	Nombre de salariés en 2023	Evolution absolue 2022-2023	Evolution relative 2022-2023
→ Santé et action sociale	23 300	+20	+0,1%
↘ Transports et entreposage	11 430	-270	-2,3%
↗ Services aux entreprises	11 360	+390	+3,5%
→ Conseil	8 680	+30	+0,4%
↘ Hôtels et restaurants	8 390	-230	-2,6%
↘ Finance, banque, assurance	6 620	-290	-4,2%
→ Activités créatives, de loisirs et associatives	6 070	-60	-0,9%
↘ Intérim	4 610	-1 150	-19,8%
↗ Education	4 400	+110	+2,5%
↘ Immobilier et agences de location	3 410	-40	-1,3%
↗ Numérique	2 920	+40	+1,4%
↗ Services aux personnes	2 220	+40	+1,7%
→ Administration publique	2 190	0	-0,2%
↘ R&D	360	-40	-10,4%
↗ Autres activités de services	80	10	+4,1%
Total Services	96 040	-1 440	-1,5%

Source : Urssaf, Dares (effectifs intérimaires) ; observatoire partenarial de l'économie, epures

LES EFFECTIFS SALARIÉS PRIVÉS Evolution du 30/06/2023 au 30/06/2024

+ 0,5 %

soit une hausse de 60 établissements

- 1,3 %

soit une perte de 1 300 postes

↗ Activités créatives, de loisirs et associatives **+ 230** postes

↘ Intérim **- 1 200** postes

↘ Finance, banque, assurance **- 300** postes

Source : Urssaf, Dares (effectifs intérimaires) ; observatoire partenarial de l'économie, epures

Au 30 juin 2024, les effectifs salariés des services reculent de 1,3 % par rapport au 30 juin 2023, notamment en raison de l'intérim qui perd 1 200 postes. En revanche, ils augmentent dans les activités créatives, de loisirs et associatives (+ 230 postes).

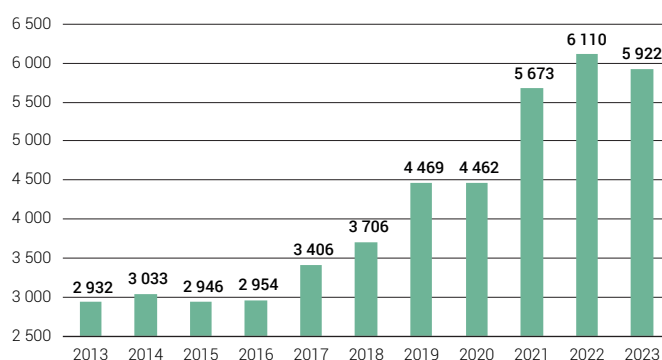
Seules quatre intercommunalités perdent des effectifs salariés sur la période : Saint-Etienne Métropole (- 880), Roannais Agglomération (- 760), Vals d'Aix et Isable (- 60) et Loire Forez agglomération (- 10). En revanche, Forez-Est et Charlieu-Belmont gagnent le plus de postes, respectivement 240 et 80, notamment dans la santé et action sociale.

REPLI DES CRÉATIONS D'ÉTABLISSEMENTS DE SERVICES

Le nombre de créations d'établissements de services recule de 3,1 % sur le territoire ligérien. Il diminue de 3,9 % en région et de 2,1 % au niveau national.

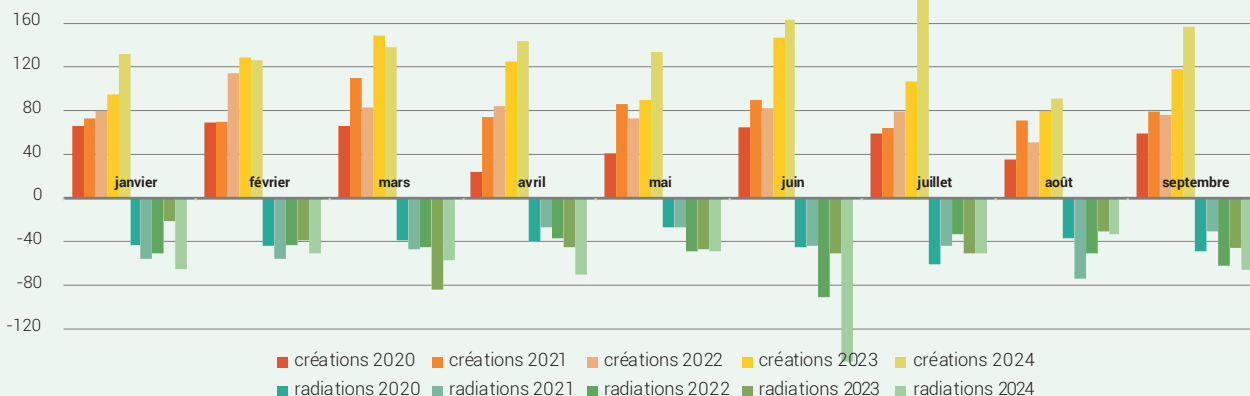
La part des services dans les immatriculations d'établissements est stable sur l'ensemble du territoire. Les services représentent 55,4 % des immatriculations dans la Loire, et se situent à un niveau inférieur à celui d'Auvergne-Rhône-Alpes (59,7 %) et de la France (59,1 %).

ÉVOLUTION DU NOMBRE DE CRÉATIONS D'ÉTABLISSEMENTS DE SERVICE



Source : INSEE ; traitement : CCI Lyon Métropole Saint-Etienne Roanne

LES CRÉATIONS ET RADIATIONS MENSUELLES



Source : Datainfogreffe, traitement : CCI Lyon Métropole Saint-Etienne Roanne

En 2024, les immatriculations des activités de services augmentent sur le premier semestre, avec un pic au cours du troisième trimestre 2024. Les radiations progressent également au cours du premier semestre 2024, elles sont particulièrement importantes sur le deuxième trimestre.

LE VOLUME DES PROJETS DE RECRUTEMENT BAISSE MAIS MOINS QUE DANS LES AUTRES SECTEURS

Pour l'année 2024, le secteur des services compte 11 540 projets de recrutement, dont 59,3 % sont jugés difficiles. Ce chiffre est en baisse de 6,0 % par rapport aux projets de recrutement de 2023. Les entreprises interrogées déclarent rencontrer de fortes difficultés à recruter dans les domaines de la santé (médecins, aides médico-psychologiques, professionnels para-médicaux), de l'action sociale (aides à domicile, professionnels de l'action sociale), dans le transport (conducteurs routiers, conducteurs de voyageurs, conducteurs de véhicules légers) ainsi que des coiffeurs, esthéticiens, employés de libre-service et employés de la comptabilité.

LES PRINCIPAUX BESOINS EN MAIN-D'ŒUVRE POUR LES MÉTIERS DE SERVICES

Métiers	Projets de recrutement
Aides de cuisine et employés polyvalents de la restauration	860
Professionnels de l'animation socioculturelle	670
Aides-soignants	590
Agents d'entretien de locaux	550
Serveurs de cafés restaurants	530

Source : BMO France Travail 2024 ; traitements ELO

DES DÉCLARATIONS PRÉALABLES À L'EMBAUCHE (DPAE) EN BAISSÉ ENTRE 2022 ET 2023, UN REBOND DES DPAE SUR 2024

En 2023, les services ont enregistré 157 100 DPAE (76,6 % du total ligérien). Ce chiffre a diminué de 1,7 % entre 2022 et 2023. Les CDD de moins d'un mois représentent les trois quarts des types de contrats (part stable sur dix ans).

Sur les huit premiers mois de l'année 2024, les DPAE sont en hausse de 4,1 % par rapport à la même période en 2023. Seuls les CDD de moins d'un mois progressent (+ 6,9 %).

Source : Urssaf ; traitement : ELO

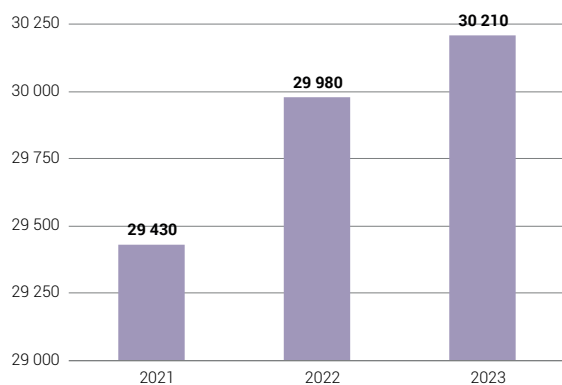
CHIFFRES-CLÉS

	LOIRE (en nombre)	Evolution 2022-2023 (%)	
		Loire	
Etablissements privés	20 280	-4,3%	
Entreprises	19 650	-4,3%	
Création d'entreprises	2 960	-12,1%	
Effectifs salariés privés	30 210	+0,8%	

Source : Urssaf ; observatoire partenarial de l'économie, epures

LÉGÈRE HAUSSE DES EFFECTIFS SALARIÉS

EVOLUTION DES EFFECTIFS SALARIÉS
DANS L'ARTISANAT LIGÉRIEN



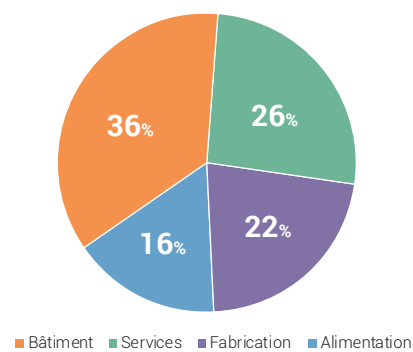
Source : Urssaf ; traitement : CMAR-Loire

En 2023, l'artisanat compte 30 210 effectifs salariés dans la Loire. Ils évoluent favorablement puisqu'ils augmentent de 0,8 % entre 2022 et 2023 (contre 1,0 % en région), troisième année consécutive de hausse dans la Loire. Depuis 2020, les effectifs artisanaux ont progressé de 3,3 %.

Le bâtiment enregistre une hausse des effectifs de 2,0 % entre 2022 et 2023 (210 postes). Les services progressent également : + 1,9 % (150 postes).

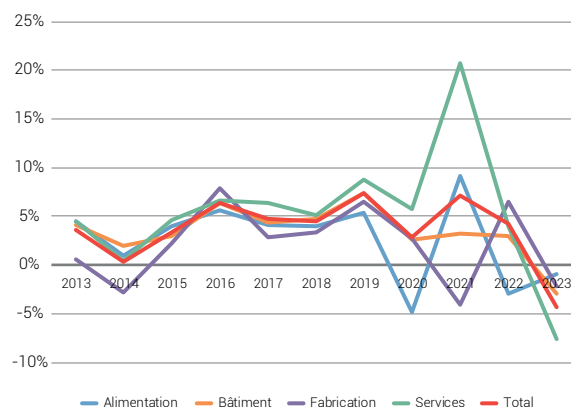
En revanche, le secteur de la fabrication connaît une baisse des effectifs de 0,2 % (- 10 postes) et celui de l'alimentation, une diminution de 2,0 % (- 100 postes). C'est la deuxième année de perte consécutive dans l'alimentation (- 90 postes l'année précédente).

RÉPARTITION DES EFFECTIFS SALARIÉS
ET DE L'APPRENTISSAGE



Source : Urssaf ; traitement CMAR-Loire

EVOLUTION DES ENTREPRISES ARTISANALES LIGÉRIENNES
PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ



Source et traitement : CMAR-Loire

Les plus importantes hausses d'effectifs concernent Loire Forez agglomération (+ 100 postes) Saint-Etienne Métropole (+ 80 postes), Roannais Agglomération (+ 50 postes) et Charlieu-Belmont (+ 50 postes). Les communautés de communes du Pays entre Loire et Rhône, des Vals d'Aix et Isable et du Pays d'Urfé subissent une légère perte d'effectifs.

L'effectif moyen est de 1,50 poste par entreprise (contre 1,45 poste en région), deux tiers des artisans n'ont pas de salarié.

Au 31 décembre 2023, 19 653 entreprises sont inscrites au Répertoire des Métiers de la Loire. Entre 2013 et 2023, le nombre d'artisans a augmenté de 42,4 % sur le territoire ligérien.

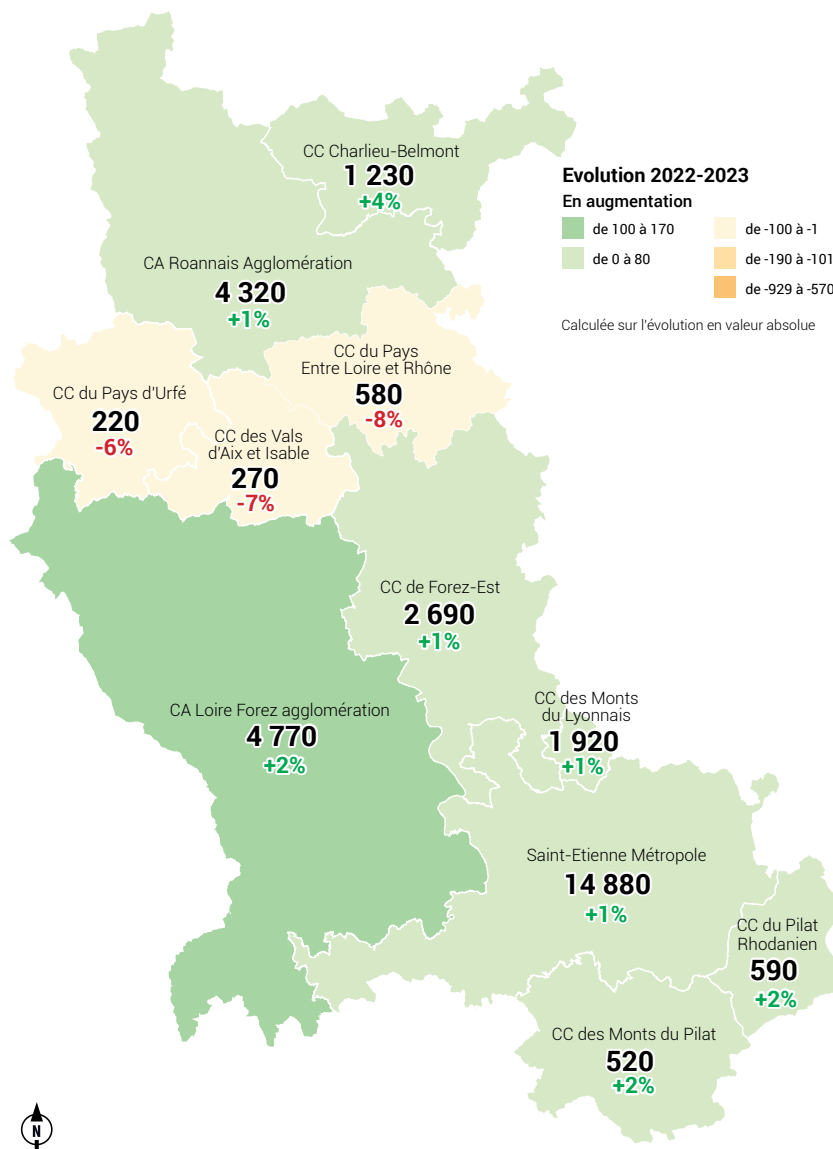
Au niveau du poids sectoriel, le bâtiment reste en première position avec 40,1 % des activités artisanales. Sa croissance est la plus importante en nombre d'entreprises entre 2013 et 2023 (+ 38,9 %).

Les services, qui représentent 34,7 % des activités artisanales, augmentent de deux tiers entre 2013 et 2023. Il s'agit du secteur le plus féminisé : 39,9 % des chefs d'entreprises sont des femmes contre 24,6 % en moyenne dans l'artisanat ligérien.

Avec une évolution de 24,9 % sur 10 ans, la fabrication représente 15,7 % des entreprises artisanales. C'est aussi le secteur le plus vieillissant, 32,5 % des chefs d'entreprises ont plus de 55 ans, mais également le plus pérenne : 47,0 % des entreprises ont plus de cinq ans.

L'alimentaire, secteur le moins représenté avec 9,6 % des entreprises artisanales ligériennes, progresse sur dix ans (+ 26,5 %).

EVOLUTION ANNUELLE DES EFFECTIFS SALARIÉS PRIVÉS PAR INTERCOMMUNALITÉ



Source : Urssaf ; observatoire partenarial de l'économie, epures

EVOLUTION DES STATUTS JURIDIQUES DES ENTREPRISES

	Alimentation	Bâtiment	Fabrication	Services
SAS et SASU	34%	26%	23%	20%
SARL et EURL	26%	18%	19%	12%
EI/EIRL normal	17%	13%	9%	16%
EI/EIRL micro	22%	44%	48%	52%
Total général	98%	100%	100%	100%

Source et traitement : CMAR-Loire

La répartition des statuts juridiques fait apparaître 59 % de formes individuelles contre 41 % en sociétés. Les micro-entrepreneurs représentent 45,8 % des entreprises. La part des sociétés par actions simplifiées (SAS) continue de progresser de 8,5 % en un an. Les sociétés à responsabilité limitée (SARL) restent encore la forme sociétale la plus répandue dans le département (23,9 %) mais leur part diminue de 1,9%.

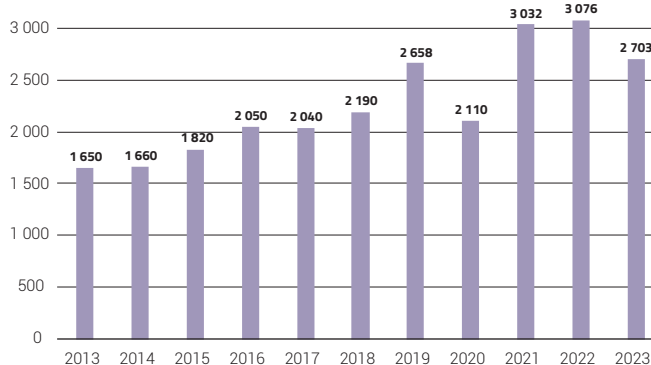
BAISSE DES CRÉATIONS D'ÉTABLISSEMENTS

En 2023, 2 703 entreprises artisanales ont été créées dans la Loire soit une baisse des créations (- 12 % entre 2022 et 2023) après plusieurs années de hausse.

Le régime de la microentreprise est choisi par les trois quarts des créateurs. L'entreprise individuelle "classique" ne représente plus que 4,0 % des créations.

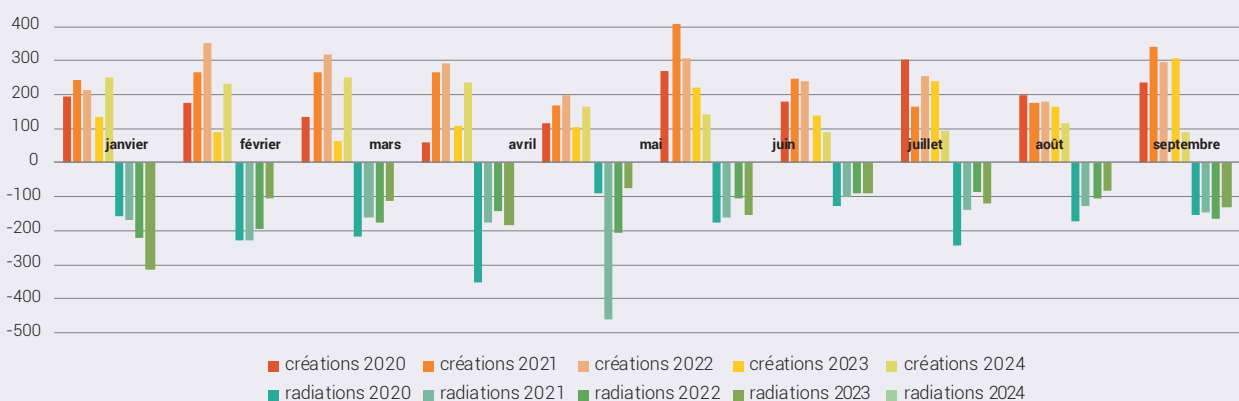
La part des sociétés représente 20 % des immatriculations.

EVOLUTION DU NOMBRE DE CRÉATIONS D'ÉTABLISSEMENTS ARTISANAUX



Source et traitement : CMAR-Loire

LES CRÉATIONS ET RADIATIONS MENSUELLES



Source : Datainfogreffe, traitement : CCI Lyon Métropole Saint-Etienne Roanne

En 2024, les immatriculations des activités artisanales augmentent sur les 10 premiers mois (+ 5,2 % par rapport à 2023), avec un léger fléchissement depuis juillet 2024.

COMMERCE INTERNATIONAL

RECU DE L'ACTIVITÉ COMMERCIALE INTERNATIONALE

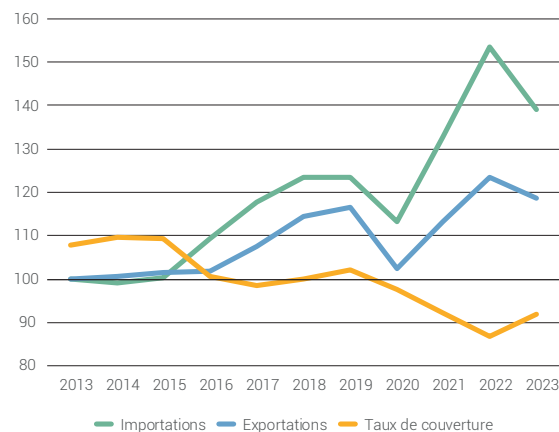
La balance commerciale¹ de la Loire est déficitaire en 2023 (- 374 K€) avec un taux de couverture de 92,0 (5,2 points sur un an).

Cette année, les exportations diminuent de 4,0 % par rapport à 2022, pour une valeur totale de biens échangés de 4,3 milliards d'euros.

Simultanément, les importations diminuent également (- 9,4 %) pour une somme cumulée de 4,7 milliards d'euros.

En Auvergne-Rhône-Alpes, les importations, d'un montant de 77,9 milliards d'euros, baissent de 2,7 %. Les exportations progressent de 1,4 % pour atteindre 71,9 milliards d'euros.

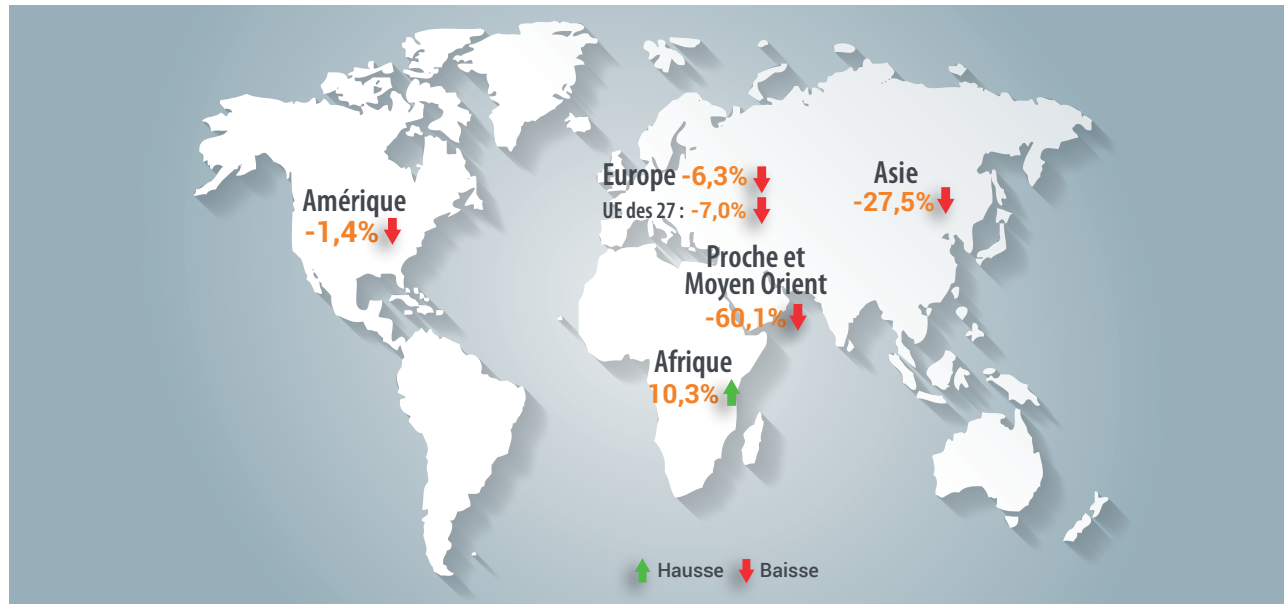
EVOLUTION DES ÉCHANGES INTERNATIONAUX
2012 ET 2022
(BASE 100 EN 2011 POUR LES EXPORTATIONS ET LES IMPORTATIONS)



Source : Douanes ; traitement : CCI Lyon Métropole Saint-Etienne Roanne

DYNAMIQUE CONTRASTÉE DES IMPORTATIONS LIGÉRIENNES EN 2023

EVOLUTION DU MONTANT (EN %) DES IMPORTATIONS DE LA LOIRE PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE ENTRE 2022 ET 2023



Source : Douanes 2023; traitement : CCI Lyon Métropole Saint-Etienne Roanne

¹Rapport entre la valeur des exportations et celle des importations

En 2023, l'Europe reste le principal approvisionneur des entreprises de la Loire (3,7 milliards d'euros, 78,7 % de l'import). Sa part de marché progresse (+ 2,6 points), tandis que le montant des achats diminue de 6,3 %.

L'Asie demeure le second pourvoyeur des entreprises du département (654 millions d'euros ; 13,9 % de l'import) avec un recul de sa part de marché (- 3,5 points). Le montant des importations est en net recul par rapport à 2022 (- 27,5 %).

L'Amérique, troisième importateur (149 millions d'euros), enregistre une baisse de ses volumes (- 1,4 %) par rapport à 2022.

Les importations en provenance d'Afrique sont en hausse par rapport à 2022 (83 millions d'euros, soit + 10,3 %).

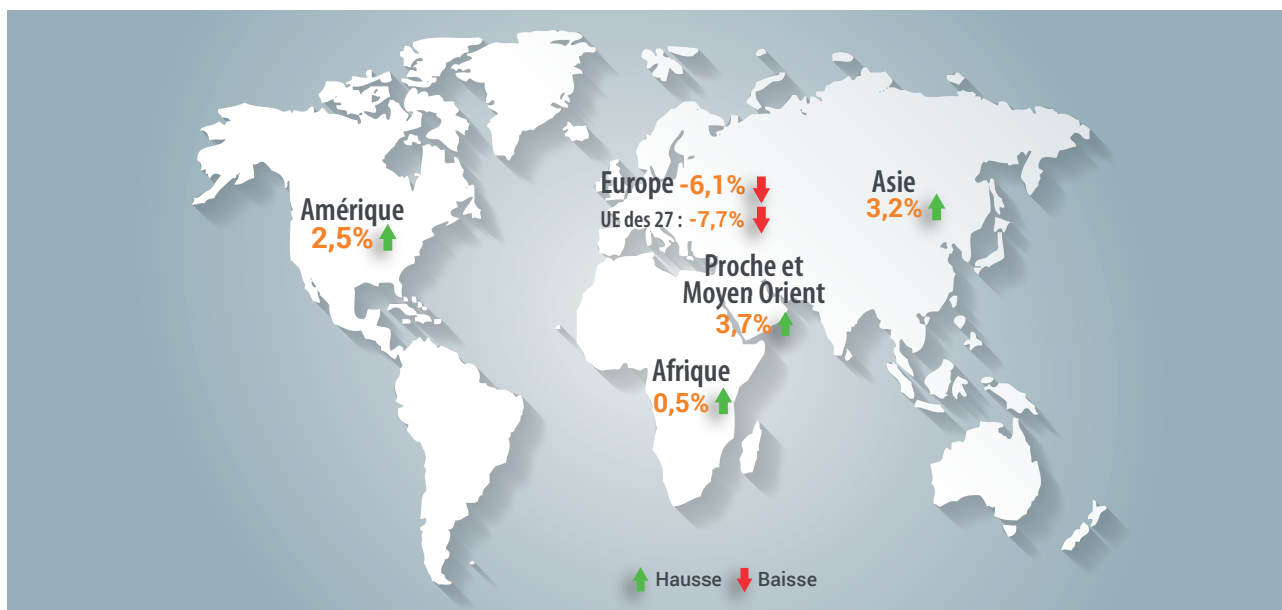
PAYS FOURNISSEURS DE LA LOIRE (IMPORT), ANNEE 2023

Rang 2023	Pays	Valeur en M€	%
1	Allemagne	862	18%
2	Italie	601	13%
3	Chine	448	10%
4	Pays-Bas	447	10%
5	Espagne	410	9%
6	Belgique	392	8%
7	Suisse	147	3%
8	Etats-Unis d Amérique	111	2%
9	Turquie	102	2%
10	Pologne	102	2%
Total général	Monde	4 696	100%

Source : Douanes ; traitement : CCI Lyon Métropole Saint-Etienne Roanne

L'EUROPE RESTE LA PREMIÈRE DESTINATION DES EXPORTATIONS LIGÉRIENNES EN 2023 MALGRÉ UN RECUL

EVOLUTION DU MONTANT (EN %) DES EXPORTATIONS DE LA LOIRE PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE ENTRE 2022 ET 2023



Source : Douanes 2023 ; traitement : CCI Lyon Métropole Saint-Etienne Roanne

En 2023, les entreprises ligériennes continuent d'exporter majoritairement leurs produits en Europe (3,1 milliards d'euros, - 6,1 % sur un an), dont 72,4 % dans les pays membres de l'Union Européenne (- 7,7 % en un an).

L'Asie redevient la deuxième destination d'export des produits ligériens (431 millions d'euros, soit 10,0 % du total, avec une progression annuelle de 3,2 %).

L'Amérique est la troisième destination en termes de débouchés (379 millions d'euros, soit 8,8 % du total, avec une progression annuelle de 2,5 %).

Le podium 2023 des principaux pays clients des entreprises ligériennes est composé de l'Italie (13,6 % de l'export), de l'Allemagne (11,7 %) et de l'Espagne (10,1 %).

PAYS CLIENTS DE LA LOIRE (EXPORT), ANNEE 2023

Rang 2023	Pays	Valeur en M€	%
1	Italie	588	14%
2	Allemagne	506	12%
3	Espagne	437	10%
4	Belgique	225	5%
5	Etats-Unis d Amérique	220	5%
6	Royaume-Uni	175	4%
7	Pays-Bas	158	4%
8	Pologne	158	4%
9	Chine	142	3%
10	Turquie	122	3%
Total général	Monde	4 322	100%

Source : Douanes ; traitement : CCI Lyon Métropole Saint-Etienne Roanne

L'AGRICULTURE A L'HEURE DES CHOIX

Confrontée à un affaiblissement de sa position internationale, par des contestations écologiques ou la crise du renouvellement de la profession, l'agriculture française est à la recherche d'un nouveau modèle de développement. Elle fait face aujourd'hui à deux défis majeurs et potentiellement contradictoires : répondre à une demande alimentaire croissante en raison de l'augmentation de la population mondiale et être ainsi toujours plus productive, tout en réduisant son impact écologique, notamment en termes d'émissions de gaz à effet de serre (GES). En 2022, le secteur agricole représentait 19 % des émissions totales de GES en France, juste après les transports (30 %). L'agriculture est donc au cœur de la problématique de décarbonation, tout en faisant face à des enjeux spécifiques, en particulier sociaux ou territoriaux. Peut-on penser un système agricole alliant productivité, compétitivité et respect de l'environnement ?

L'agroécologie, un modèle prometteur ?

En favorisant la biodiversité, la fertilité des sols et la réduction des intrants, l'agroécologie privilégie des pratiques agricoles respectueuses de l'environnement et de la santé des écosystèmes. Ce modèle repose sur une approche systémique qui concilie performance économique, préservation des ressources naturelles et bien-être animal. Le modèle agroécologique est fondé sur l'utilisation plus raisonnée des ressources naturelles (en particulier l'eau), l'essor des circuits courts et le développement d'une agriculture biologique.

En 2023, l'agriculture biologique représente 14 % des exploitations agricoles françaises, soit plus de 61 000 exploitations et 10 % de la superficie agricole utilisée¹. L'un de ses principaux atouts est qu'elle permet une plus grande résilience économique à moyen et long-terme, malgré des rendements souvent inférieurs à ceux de l'agriculture conventionnelle. Cette résilience est renforcée par une diversité accrue des productions et l'utilisation de variétés rustiques, mieux adaptées aux changements climatiques et aux bioagresseurs. Cependant, des coûts supplémentaires peuvent être imputés à l'agriculture biologique en raison d'une augmentation de la main-d'œuvre salariée permanente et temporaire, nécessitant en moyenne 0,08 unité de travail annuel (UTA) supplémentaire par exploitation. Ces coûts supplémentaires peuvent être compensés par des

charges moindres (moins d'engrais et de produits phytosanitaires) et par des prix de vente plus élevés pour les produits biologiques².

Accompagner la transition

La transition des exploitations conventionnelles vers le biologique et leur maintien dans la filière présentent des atouts sur les plans environnemental, sanitaire et économique. Mais la filière biologique fait face à de nombreuses contraintes, en particulier des surcoûts et une demande croissante que le secteur a des difficultés à satisfaire.

La rentabilité de l'agriculture biologique dépend encore largement des aides publiques qui compensent les pertes liées à la conversion, notamment lors des premières années où les agriculteurs adoptent des pratiques biologiques sans pouvoir encore bénéficier des retombées positives. Actuellement, les aides sont prioritairement orientées vers la conversion des exploitations au détriment du maintien en agriculture biologique. Les aides à la conversion sont en augmentation de 40 % dans la PAC (Politique Agricole Commune) 2023-2027. Ces aides risquent néanmoins d'être insuffisantes pour atteindre l'objectif de 18 % de surface agricole utile en agriculture biologique à l'horizon 2027 pour la France et 25 % en 2030 pour l'Europe³. En France, le système de subventions agricoles présente des limites dans la mesure où les aides publiques sont décorrélées des performances environnementales des exploitations et ne permettent donc pas de soutenir efficacement les pratiques durables⁴.

Des freins à lever

Le secteur agricole souffre à l'heure actuelle d'un manque de main-d'œuvre. Or comme nous l'avons souligné, l'agroécologie, et notamment l'agriculture biologique, nécessite à la fois plus de main-d'œuvre, mais également plus qualifiée. Même si le niveau de diplôme des agriculteurs a fortement progressé ces dernières décennies, les agriculteurs sont en moyenne moins diplômés que l'ensemble des personnes en emploi. En 2019, 26 % sont diplômés de l'enseignement supérieur, contre 43 % des personnes en emploi. Les agriculteurs sont par ailleurs plus fréquemment titulaires d'un BEP ou CAP (agricole ou pas) : 34 % en 2019, contre 22 % en moyenne⁵.

La pression foncière et la transmission des exploitations sont également des facteurs déterminants à intégrer dans une réflexion globale sur l'accompagnement du secteur agricole vers un nouveau modèle. L'endettement des exploitations agricoles a doublé depuis 1990⁶, se situant à 200 000 € en moyenne par exploitation aujourd'hui, ce qui constitue un verrou majeur de la transition de certaines exploitations, mais également de la transmission.

Les innovations au bénéfice d'un développement durable ?

Les innovations ont un rôle majeur à jouer pour favoriser la transition du secteur agricole vers un modèle plus durable en particulier dans trois domaines : (1) le contrôle du parasitisme et la lutte contre les maladies, notamment celles liées à la hausse des températures qui nécessite le développement de variétés adaptées aux variations environnementales ; (2) la maîtrise des plantes invasives qui provoquent des pertes importantes et/ou des fléaux sanitaires (ambrosie, datura) ; (3) la gestion de l'eau et de l'irrigation, éléments clés pour la diversification des cultures et pour faire face aux sécheresses liées aux aléas météorologiques.

Deux technologies de rupture permettent de répondre à ces défis : les biotechnologies de l'édition du génome (modification du génome d'une cellule avec une grande précision) et les technologies du numérique, sur lesquelles s'appuie l'agriculture connectée (outils de simulations, robotique connectée, big data...)⁷. Ces nouveaux outils favorisent la prévention, la surveillance et la gestion des risques et visent à conjuguer production agricole, équilibre des écosystèmes et performance économique. La diffusion et la généralisation de ces technologies dans le secteur agricole sont ainsi indissociables du développement du modèle agrobiologique.

Les différents changements nécessaires à la transition vers un nouveau modèle agricole ont un coût qui ne pourra pas être intégralement financé par les aides publiques : les consommateurs devront accepter de payer plus cher une alimentation plus coûteuse à produire. Des prix qui devront permettre d'assurer un revenu suffisant à des agriculteurs qui peinent à transmettre leur exploitation aux nouvelles générations.

¹ Ministère de L'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire (2024). Infographie - L'agriculture biologique (chiffres 2023). <https://agriculture.gouv.fr/infographie-lagriculture-biologique>

² France Stratégie (2020). Améliorer les performances économiques et environnementales de l'agriculture : les coûts et bénéfices de l'agroécologie. <https://www.strategie.gouv.fr>.

³ Vie publique (2023). Agriculture biologique : le défi de la transition. <https://www.vie-publique.fr/eclairage/287442-agriculture-biologique-le-defi-de-la-transition>

⁴ Haut Conseil Pour le Climat (2024). Accélérer la transition climatique avec un système alimentaire bas carbone, résilient et juste. <https://www.hautconseilclimat.fr>

⁵ En 2019, 26 % sont ainsi diplômés de l'enseignement supérieur, contre 43 % des personnes en emploi. Les agriculteurs sont en revanche plus fréquemment titulaires d'un BEP ou CAP (BEP ou CAP agricoles notamment) : 34 % en 2019, contre 22 % en moyenne (Olivier Chardon, Yves Jauneau, Joëlle Vidalenc Les agriculteurs : de moins en moins nombreux et de plus en plus d'hommes, Insee Focus, No 212, 2020).

⁶ Forget V., Depeyrot J.-N., Mahé M., Midler E., Hugonnet M., Beaujeu R., Grandjean A., Hérault B. (2019). ActifAgri. Transformations des emplois et du travail agricoles, Paris

⁷ Vie publique (2023). L'innovation à l'heure de la troisième révolution agricole. <https://www.vie-publique.fr/parole-dexpert/288330-linnovation-lheure-de-la-troisieme-revolution-agricole>

Sources et méthodologie

Etablissements et effectifs salariés privés : source Urssaf

Le champ de cette publication couvre l'ensemble des cotisants du champ concurrentiel (« secteur privé » selon la définition de la DGAFP cf acoss.fr, rubrique Acooss Stat / n°274) affiliés au régime général, domiciliés en France, hors agriculture, sylviculture et pêche (secteur AZ, qui relève en grande partie de la Mutuelle sociale agricole), hors activités extraterritoriales (UZ) et hors salariés des particuliers employeurs, en France hors Mayotte.

Les effectifs salariés sont issus des Bordereaux Récapitulatifs de Cotisations (BRC) et de la Déclaration Sociale Nominative (DSN), remplis par les employeurs dans le cadre de la déclaration des cotisations sociales aux Urssaf. L'effectif salarié, hors intérimaires, est un effectif au 31/12/2023 et au 30/06/2024 ; chaque salarié compte pour un, indépendamment de sa durée de travail. Cet effectif diffère d'autres notions d'emploi faites en ETP ou qui excluent certaines catégories de salariés dont les emplois aidés. Il donne lieu à de nombreuses vérifications par les Urssaf et l'Acooss.

La chaîne de production Acooss qui alimente cette publication est également mobilisée dans le cadre du dispositif de coproduction Acooss-Insee-Dares des estimations trimestrielles d'emploi (ETE). Ce dispositif permet de suivre l'emploi salarié total selon le schéma de production suivant :

- l'Acooss fournit les données d'évolution des effectifs salariés sur le seul secteur privé hors intérimaires (hors agriculture et hors salariés des particuliers employeurs) produites dans le cadre de la présente publication ;

- la Dares produit les évolutions d'emploi sur l'intérim (avec correction de la multi activité) à partir des données issues des relevés mensuels de missions de France Travail, puis à terme de la DSN ;

- l'Insee produit les données d'évolution de la fonction publique, du secteur agricole et les salariés des particuliers employeurs.

Le nombre d'établissements recense les entités ayant déclaré une masse salariale au cours du 4^e trimestre 2023 et du 2^e trimestre 2024.

Les séries trimestrielles de l'emploi et de la masse salariale produites nationalement par l'Acooss sont labellisées par l'Autorité de la statistique publique.

Création d'établissements : source INSEE

La statistique des créations d'établissement est constituée à partir des informations du répertoire national des entreprises et des établissements (REE-Sirene). Depuis le 1^{er} janvier 2007, la notion de création d'établissement, en cohérence avec la notion de création d'entreprise qui s'appuie sur un concept harmonisé au niveau européen pour faciliter les comparaisons, correspond à la mise en œuvre de nouveaux moyens de production.

Depuis le 1^{er} janvier 2007, la statistique des créations d'établissement couvre l'ensemble des activités marchandes hors agriculture.

Projets de recrutement : source BMO France Travail

Ce rapport présente les résultats de la vague vague 2024 de l'enquête "Besoins en main-d'œuvre" (BMO) pour la région Auvergne-Rhône-Alpes. Le champ de cette vague est le même que celui de l'enquête 2023, soit d'une part les établissements relevant du secteur privé et, d'autre part :

- les établissements de 0 salarié ayant émis au moins une déclaration d'embauche au cours des 12 derniers mois,
- les établissements du secteur agricole,
- les établissements du secteur public relevant des collectivités territoriales (communes, régions...) et les établissements publics administratifs (syndicats intercommunaux, hôpitaux, écoles...).

L'enquête porte donc sur l'ensemble des employeurs hors administrations de l'État (Ministères, Police, Justice...) et entreprises publiques (Banque de France...). Cette définition correspond au total à 302 530 établissements pour la région Auvergne-Rhône-Alpes (extraits du répertoire SIRENE). Près de 50 200 établissements ont répondu au questionnaire. Les résultats ont été redressés pour être représentatifs de l'ensemble des employeurs de la région.

Offres et demandes d'emploi : source France Travail, DT Loire

L'analyse de l'adéquation entre les emplois disponibles (via les offres d'emploi déposées par les employeurs auprès de France Travail) et les personnes à la recherche d'emploi (via les inscrits à France Travail) est un exercice délicat mais très utile pour l'action du service public de l'emploi. Elle permet notamment de mieux cibler les besoins de formation pour combler d'éventuelles inadéquations. Cette analyse repose principalement sur un calcul statistique dont l'objectif est de révéler des métiers dont la demande est insuffisante par rapport à l'offre d'emploi, ou encore pour lesquels les employeurs éprouvent des difficultés de recrutement, en déterminant ce que l'on appelle des « métiers en tension ».

Chefs d'entreprise et entreprises artisanales : source CMA Loire

Les mouvements du Répertoire des Métiers (RM) sont le résultat des formalités traitées en amont par le Centre de formalités des entreprises (CFE) : créations, modifications et radiations de nos entreprises artisanales.

Commerce international : source Douanes

Les données des Douanes sont collectées sur la base des déclarations d'échanges de biens (DEB) pour les échanges avec les 26 autres Etats membres et des déclarations en douanes (DAU) pour les échanges avec les autres pays. Ils ne retracent que les échanges de marchandises et non de services.

Création et radiation d'établissements : source Datainfogreffe

Datainfogreffe a été créé par le G.I.E. Infogreffe pour permettre aux greffiers des Tribunaux de commerce, officiers publics et ministériels, d'assurer une plus large diffusion de l'information légale sur les entreprises. Les données provenant de Datainfogreffe sont issues du Registre du Commerce et des Sociétés. Le contrôle des greffiers assure la transparence économique, garantit la véracité et l'authenticité des indicateurs.

La déclaration préalable à l'embauche (DPAE) : source Urssaf

La DPAE est une formalité obligatoire liée à l'embauche qui doit être effectuée par l'employeur dans les 8 jours précédant l'embauche et adressée à l'Urssaf dont il relève, quelles que soient la durée et la nature du contrat de travail.

Le champ des DPAE porte sur l'ensemble des activités concurrentielles (hors intérim et entreprises affiliées à la MSA) et le secteur public pour ce qui concerne les non fonctionnaires. Les embauches de plus d'un mois comprennent les CDI et les CDD d'une durée strictement supérieure à 31 jours. Elles sont corrigées des variations saisonnières et des jours ouvrables (CVS-CJO).

Les séries trimestrielles des DPAE produites au niveau national sont labellisées par l'Autorité de la statistique publique (avis du 14/04/2020 -JORF du 18/04/2020).



A retenir

La Loire a connu une année 2023 négative en termes d'emplois avec une baisse des effectifs salariés privés de 0,7 %, en retrait comparativement aux hausses constatées en région et en France (+ 0,5 %).

Sur le plan de l'activité, si le montant des exportations a baissé, celui des importations a diminué encore plus fortement. Toutefois, le déséquilibre à l'international persiste avec une balance commerciale déficitaire.

L'année 2024 est difficile sur le plan de l'emploi : une baisse de l'emploi (notamment dans l'intérim), une baisse des déclarations préalables à l'embauche sur les huit premiers mois de l'année, des projets de recrutement en diminution avec des difficultés de recrutement persistantes et une hausse du chômage. Les radiations des entreprises sont également en hausse sur les huit premiers mois de 2024. Les perspectives pour la fin d'année 2024 et pour 2025 sont moroses avec une nouvelle hausse du chômage attendue malgré une croissance légèrement plus forte en 2025.

CCI Lyon Métropole Saint-Etienne Roanne

Place de la Bourse 69 289 Lyon Cedex 2
tél : 04 72 40 58 58
e-mail : infos@lyonmetropole.cci.fr
web : www.lyon-metropole.cci.fr

Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Loire

Rue de l'Artisanat - BP 724
42 951 Saint-Etienne Cedex 9
tél : 04 77 92 38 00
e-mail : contact@cma-loire.fr
web : www.cma-loire.fr

Emplois Loire Observatoire

46 rue de la télématique
42 000 Saint-Etienne
tél : 04 77 92 83 70
e-mail : contact@elobs.fr
web : www.elobs.fr

epures, l'Agence d'urbanisme des territoires ligériens

46 rue de la télématique - CS 40 801
42 952 Saint-Etienne cedex 1
tél : 04 77 92 84 00
e-mail : epures@epures.com
web : www.epures.com

URSSAF Rhône-Alpes

6 rue du 19 mars 1962
69 691 Vénissieux Cedex
tél : 04 77 43 85 94
e-mail : pole-statistiques.rhone-alpes@urssaf.fr
web : www.rhonealpes.urssaf.fr

Université Jean Monnet

Maison de l'Université
2 rue Tréfilerie 42 100 Saint-Etienne
tél : 04 77 42 17 00
web : www.univ-st-etienne.fr